

DANIEL VÉZINA > LE CARIBOU DE NOËL ACTUEL PAGES 1 À 3

cyberpresse.ca

LA PRESSE



**RÉJEAN TREMBLAY**  
SOULAGÉ,  
VILLENEUVE  
SERA CHEZ  
BMW-Sauber  
EN 2006  
SPORTS PAGE 2



**ERIK GUAY**  
SUR LA VOIE RAPIDE  
DEUXIÈME AU SUPER-G  
DE BEAVER CREEK  
SPORTS PAGES 1 ET 4

ÉLECTIONS 2006 HARPER RELANCE LE DÉBAT SUR LA TPS PAGES A2 ET A3

**CANADIEN**  
AU TOUR  
DE KOIVU  
D'ÊTRE BLESSÉ !  
SPORTS PAGE 2

**PATRICK ROY,  
DIX ANS APRÈS  
MARIO TREMBLAY  
SE CONFIE**  
SPORTS PAGE 1



**WASHINGTON RENONCE  
À EXIGER LE PASSEPORT**

Sans sa possession, une carte d'identité spéciale sera imposée pour entrer aux États-Unis

ALEXANDRE SIROIS

WASHINGTON – L'administration de George W. Bush a renoncé à obliger les Canadiens à détenir un

passport pour entrer aux États-Unis. En revanche, elle va les forcer sous peu à obtenir une nouvelle carte d'identité spéciale. Le département de la Sécurité in-

térieure a confirmé hier à *La Presse* qu'on n'aura pas nécessairement à se munir d'un passeport pour franchir la frontière, comme plusieurs le craignaient. L'initiative

appréhendue, hautement controversée, a été sévèrement critiquée tant au Canada qu'aux États-Unis.

> Voir **FRONTIÈRES** en page A12

**Sida** Une journée pour apporter un peu de lumière



PHOTO LUKAS LEHMANN, ASSOCIATED PRESS ©

Un appel à la mobilisation a résonné un peu partout dans le monde, à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre le sida. Cette année seulement, la maladie a tué trois millions de personnes. À Berne, en Suisse, des militants ont posé une multitude de chandelles devant le parlement, dessinant ainsi la forme du continent africain, particulièrement affligé par la maladie. À lire en page A8, un bilan de la journée et les résultats d'une étude qui met en lumière la méconnaissance des médecins et travailleurs spécialisés face aux risques de transmission du sida.

**Étrange drame, rue Kent**

Un passant poignarde un agent avant d'être abattu lors d'une opération policière

HUGO MEUNIER

En enquêtant sur des individus soupçonnés d'activités terroristes, les policiers ont démantelé un réseau de présumés fraudeurs, hier à Montréal. Mais l'opération a tourné

court quand un passant a été abattu par des policiers, après avoir poignardé l'un d'eux. L'homme atteint mortellement d'au moins une balle n'avait rien à voir avec l'intervention policière en cours. Les policiers ignorent ce qui

a poussé l'homme à agir de la sorte. Cette histoire rocambolesque s'est amorcée vers 7h hier matin, rue Kent, dans le quartier Côte-des-Neiges.

> Voir **OPÉRATION** en page A19

**L'OMS n'embauchera plus de fumeurs**

L'Organisation mondiale de la santé emploie 8000 personnes dans le monde

MARC THIBODEAU

L'Organisation mondiale de la santé (OMS), qui joue un rôle de premier plan dans la campagne internationale contre l'usage du tabac, a décidé de prendre les grands moyens pour illustrer sa détermination : elle n'embauchera plus de fumeurs.

Une nouvelle directive, entrée en vigueur hier, stipule que l'organisation a « la responsabilité » de s'assurer que ses orientations idéologiques se reflètent « dans l'ensemble de son travail, incluant dans ses pratiques de recrutement et dans l'image » projetée par ses employés.

Les offres d'emplois affichées sur le site Internet de l'OMS précisent désormais qu'elle « ne recrute pas de consommateurs de tabac sous quelque forme que ce soit ».

Un porte-parole joint hier à Genève par *La Presse*, Iain Simpson, a expliqué que cette politique s'applique à tous les bureaux de l'OMS. L'organisation compte plus de 8000 employés à travers le monde, dont 2500 à son siège social, en Suisse.

Selon M. Simpson, les candidats se font désormais demander d'emblée s'ils sont fumeurs. Le cas échéant, ils doivent dire s'ils s'engagent à renoncer définitivement à l'usage du tabac en cas d'embauche.

> Voir **FUMÉE** en page A18

**3 (P)**  
**2**

**Mon clin d'oeil STÉPHANE LAPORTE**  
« Être politicien, c'est comme être astronaute : on travaille dans le vide. »  
— Marc Garneau

**SOMMAIRE**

Astrologie du jour	ACTUEL 11
Bandes dessinées	ACTUEL 8
Bridge	ACTUEL 12
Décès	ACTUEL 12
Forum	A 20 et 21
Horaire cinémas	ARTS 6 et 7
Horaire télévision	ARTS 4
Loteries	A 12 et 15
Monde	A 16 à 18
Mots croisés	ACTUEL 8 et SPORTS 8
Mot mystère	ACTUEL 8
Observateur	ACTUEL 9
Petites annonces	ACTUEL 9 et AFFAIRES 4
Vins et mets	ACTUEL 5

**Météo**  
Averses de neige en après-midi, maximum 2, minimum -7, plus de détails en page SPORTS 8

L-V 6 21924 98765 1

**Vous partez skier? Prenez le train pour Jasper!**

Cet hiver, montez à bord du train de VIA Rail pour vous rendre à votre destination de ski. Que vous alliez à *Marmot Basin* à Jasper, à *Ski and Ride Smithers* ou à *Shames Mountain* à Terrace, VIA Rail vous y amènera en grande classe et dans le plus grand confort.

Réservez en ligne, contactez votre agent de voyages ou appelez VIA Rail Canada au **1 888 VIA-RAIL (1 888 842-7245)**  
ATS 1 800 268-9503 (malentendants)

**www.viarail.ca**  
  
VIA Rail Canada

3345792A 3545793

## CE QUE GILLES DUCEPPE A DIT :

« Si elle était transférée au Québec et aux provinces, le Québec et les provinces pourraient alors débattre de la question de la baisse (de la TPS) ou du rapport qu'il y a entre l'impôt et la TPS. »

## CE QUE PAUL MARTIN A DIT :

« Je crois qu'il faut baisser les taxes personnelles (sic), surtout pour la classe moyenne. Les Canadiens doivent garder la plus grosse partie de leur chèque de paye. »

# TPS: LE MONDE

JOËL-DENIS BELLAVANCE

MISSISSAUGA — Le Parti conservateur, qui a introduit la TPS en 1991, promet de ramener cette taxe honnie des contribuables de 7 % à 5 % s'il est porté au pouvoir le 23 janvier. Le Parti libéral, qui a promis d'abolir cette fameuse taxe en 1993, tient mordicus aujourd'hui à la garder intacte.

La campagne électorale a pris une drôle de tournure, hier, après que le chef conservateur Stephen Harper eut promis de réduire la taxe sur les produits et services de deux points de pourcentage. Cette promesse vise manifestement à em-

barrasser les libéraux de Paul Martin, d'autant plus qu'ils avaient solennellement promis de l'abolir durant la campagne électorale de 1993.

Une telle réduction de la TPS ferait économiser 400 \$ par année à une famille de quatre personnes ayant un revenu de 60 000 \$, selon les calculs des conservateurs. La taxe serait immédiatement réduite à 6 % dès la première année de pouvoir. Elle serait ensuite ramenée à 5 % d'ici cinq ans.

La TPS, qui a remplacé la taxe sur les produits manufacturiers de 13,5 %, rapporte quelque 30 milliards par année au Trésor fédéral.

« La réduction de la TPS aura comme résultat immédiat de rendre 4,5 milliards aux contribuables canadiens. Quand la réduction sera offerte dans sa totalité, les avantages seront encore plus grands. Ce seront des économies qui seront bien visibles à la station d'essence, au centre commercial et au restaurant », a affirmé M. Harper au cours d'une conférence de presse tenue dans un magasin d'appareils électroniques.

« Ce sera une réduction fiscale que vous constaterez chaque fois que vous ferez des achats, un allègement fiscal qu'aucun politicien ne pourra éliminer sans que vous

vous en rendiez compte », a-t-il ajouté du même souffle.

**Martin défend la TPS**

De passage dans la région de Montréal, hier, Paul Martin s'est donc retrouvé dans la drôle de situation de défendre la TPS. Manifestement mal à l'aise devant les journalistes, il a dit préférer réduire les impôts sur le revenu des particuliers plutôt que de diminuer la TPS.

M. Martin a rappelé que le ministre des Finances, Ralph Goodale, a annoncé, dans un mini budget déposé en novembre à la veille

de la chute de son gouvernement, une réduction des impôts de 30 milliards au cours des cinq prochaines années, dont 5 milliards rétroactifs au 1<sup>er</sup> janvier dernier.

« Pour être franc, on a déjà vu tout cela. Je crois qu'il faut baisser les taxes personnelles (sic) surtout pour la classe moyenne. Les Canadiens doivent garder la plus grosse partie de leur chèque de paye. C'est plus juste, c'est plus équitable », a dit M. Martin.

Le premier ministre a ajouté que les électeurs ont maintenant un choix clair entre le plan des conservateurs et celui des libéraux.

« Là c'est clair. Maintenant on a



PHOTO J.P. MOCZULSKI, REUTERS

Stephen Harper a profité d'une visite à Mississauga, près de Toronto, pour annoncer qu'il réduirait de 2 % la TPS, s'il devenait premier ministre le 23 janvier.

FRIVOLE COLLECTION



## Van Cleef & Arpels

Disponible exclusivement chez :

### CHÂTEAU D'IVOIRE

JOAILLIERS

2020 RUE DE LA MONTAGNE, MONTRÉAL: (514) 845-4651 SANS-FRAIS: 1-888-883-8283  
WWW.CHATEAUDIVOIRE.COM

3359217

## La TPS pour les nuls

### Une source de promesses de la part de tous les partis

TRISTAN PÉLOQUIN

Depuis son apparition en 1991, et même avant, la taxe sur les produits et services (TPS) a été une source non négligeable de déclarations incendiaires et de promesses électorales provenant de tous les partis.

**Qui a introduit la TPS ?**

La TPS a été introduite en 1991 par le gouvernement conservateur de Brian Mulroney, en remplacement de la taxe sur les produits manufacturiers alors en vigueur. Immédiatement critiquée par le Parti libéral, cette nouvelle taxe, à laquelle s'opposaient plus de 85 % des Canadiens, devait au départ être de 9 %. Elle a été ramenée à 7 % avant même son entrée en vigueur par le ministre des Finances Michael Wilson.

**Quelle a été la réaction des libéraux à l'époque ?**

Fraîchement élu à la tête du Parti libéral, Jean Chrétien, dont le parti détenait 52 des 104 sièges au Sénat (contre 46 pour les conservateurs), a tout fait pour que le projet de loi soit rejeté par la Chambre haute. Un article peu connu et jamais employé inscrit dans l'Acte de

l'Amérique du Nord britannique a cependant permis à Brian Mulroney de nommer à la dernière minute huit nouveaux sénateurs conservateurs, qui ont assuré l'adoption du projet conservateur.

Deux ans plus tard, les troupes de Jean Chrétien ont promis aux électeurs qu'ils aboliraient la TPS une fois au pouvoir. Cette promesse, conjuguée à l'impopularité de la taxe, a coûté très cher aux conservateurs, qui ont frôlé la disparition en n'obtenant que deux sièges aux élections de 1993.

**Les libéraux ont-ils respecté leur engagement ?**

En 1996, la décision du gouvernement Chrétien de maintenir la TPS en dépit des promesses a provoqué d'importants malaises au sein des troupes libérales. Le député libéral John Nunziata, qui a voté contre le budget en guise de protestation, a été expulsé du parti et le premier ministre lui a interdit de se représenter sous les couleurs libérales. Un mois plus tard, sous une immense pression médiatique, la vice-première ministre Sheila Copps, qui avait répété qu'elle démissionnerait si la TPS n'était pas abolie, s'est elle-même démise de ses fonctions. Elle s'est ensuite représentée et

a été facilement réélue.

**Sur quoi est appliquée la TPS ?**

Comme son nom l'indique, elle s'applique sur tous les produits et services au pays, à l'exception de :

- la nourriture de base ;
- les médicaments sous ordonnance et les soins de santé ;
- les biens exportés ;
- les services de garde et éducatifs ;
- les services juridiques et financiers ;
- le transport en commun municipal ;
- les objets vendus par les organismes de charité ;
- les loyers.

**Qui paie la TPS ?**

À la base, les manufacturiers et les commerçants paient la TPS sur les produits et services qu'ils achètent, mais elle leur est entièrement remboursée par un système de crédits. Au bout du compte, par effet de cascade, ce sont donc les consommateurs qui doivent la payer. Des crédits de TPS pouvant atteindre un maximum de 227 \$ par année sont cependant accordés aux individus ayant des revenus moins élevés. En 2005-2006, 3,4 milliards devraient ainsi revenir dans les poches des contribuables.

**CE QUE STEPHEN HARPER A DIT :**

« Je pense que toutes les taxes sont mauvaises (...) Les meilleures taxes sont les plus basses. »

**CE QUE JACK LAYTON A DIT :**

« Je ne pense pas que les Canadiens souhaitent d'importantes réductions de taxes. Ce qu'ils veulent, c'est le maintien de notre système de santé et s'assurer que notre système d'éducation soit disponible et abordable. »

# À L'ENVERS

le choix entre deux plans de réduction d'impôt, le leur et le nôtre, qui est plus juste pour la classe moyenne », a-t-il ajouté. Il a précisé que le Parti libéral n'a pas l'intention de réduire la TPS s'il est reconduit au pouvoir pour un cinquième mandat.

Le ministre Goodale a quant à lui contesté la véracité des économies que réaliseraient les contribuables avec le plan conservateur. Il a affirmé qu'une famille devrait dépenser au moins 40 000 \$ pour obtenir 400 \$ d'économies en réduisant la TPS d'un point de pourcentage la première année, ce qui est presque impossible.

« Il faut beaucoup dépenser pour obtenir une baisse du fardeau fiscal. Ce plan va profiter davantage aux riches qu'aux gens moins à l'aise. Notre plan est plus équitable. Il vise la classe moyenne et est appuyé par la plupart des économistes du pays », a dit M. Goodale à *La Presse*.

M. Martin, qui était ministre des Finances dans le gouvernement Chrétien, avait été contraint de faire un humiliant mea culpa en 1996 après avoir admis qu'il était impossible d'abolir cette taxe comme les libéraux l'avaient promis. Il était l'un des auteurs du fameux Livre rouge

détaillant les promesses des libéraux en 1993.

Dans un discours plus tard à Waterloo devant quelque 250 partisans, M. Harper s'est d'ailleurs fait un malin plaisir de rappeler que les libéraux n'ont jamais tenu leur promesse « frauduleuse » au sujet de la TPS. « Nous savons la position des libéraux sur la TPS. Jean Chrétien a promis de la *scraper* et de la tuer. Paul Martin a dit qu'il allait l'abolir. Tous les deux ont brisé leur promesse. Ils n'ont pas *scrappé* la TPS. Mais le 23 janvier, on pourra *scraper* les libéraux », a-t-il dit sous des applaudissements nourris.

Au sujet du plan des libéraux de réduire les impôts de 30 milliards, M. Harper a indiqué qu'il maintiendra seulement la réduction de 5 milliards rétroactive au 1<sup>er</sup> janvier 2005. Il a précisé que son parti entend proposer son propre plan de réduction du fardeau fiscal plus tard, mais il est clair qu'une diminution de la TPS en sera l'élément le plus important. « Nous allons offrir d'autres réductions fiscales ciblées et offrir un allègement fiscal général dès que possible. »

**Duceppe, Layton...**

Outre Paul Martin, le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, et

le leader du NPD, Jack Layton, ont aussi dénoncé cette promesse du Parti conservateur. M. Duceppe a soutenu que cette proposition ne règle en rien le déséquilibre fiscal qui existe entre Ottawa et les provinces. Toutefois, il souhaite que la TPS soit abolie sur certains produits, dont les livres et certains produits et denrées pour enfants.

Faisant campagne à Oshawa, Jack Layton a soutenu qu'il faut d'abord investir en environnement, en logement social et dans l'éducation post-secondaire avant de réduire la TPS.

*Avec la collaboration de Gilles Toupin et Nathalie Morissette*



PHOTO AFP

La mort et les taxes. Tels sont les deux impondérables auxquels personne ne peut échapper. Le chef conservateur Stephen Harper a toutefois promis d'adoucir le second hier, en s'engageant à baisser le niveau de la TPS que les consommateurs sont tenus de payer.

## L'effet domino

**SÉBASTIEN RODRIGUE**

**DES FAITS, RIEN QUE DES FAITS**

Une réduction de la taxe fédérale sur les produits et services (TPS) soulagerait directement tous les consommateurs canadiens, mais amputerait aussi les revenus du Québec et de l'Île-du-Prince-Édouard, deux provinces où la taxe de vente provinciale s'applique sur la TPS.

Luc Godbout, professeur de politiques fiscales à l'Université de Sherbrooke, souligne que Québec et Charlottetown basent leur taxe de vente provinciale sur le prix total d'un produit ou d'un service, TPS incluse. Le professeur estime qu'une diminution de la TPS ferait perdre environ 150 millions à Québec.

Au ministère des Finances du Québec, une telle baisse est toutefois considérée comme « marginale ». Les spécialistes du Ministère

estiment que le Québec perdrait 1,9 % de ses revenus, alors qu'Ottawa se priverait d'environ 30 % de ses revenus liés à la TPS.

Cette année, les revenus de la taxe de vente du Québec atteignent environ 9,7 milliards. Si une baisse de la TPS affecterait inévitablement les rentrées de fonds, le ministère des Finances croit en revanche que cela stimu-

**M. Godbout souligne d'ailleurs que le Parti conservateur pourrait, avec une telle mesure, soulager une partie du problème de déséquilibre fiscal en transférant aux provinces la possibilité de récupérer ces 2 % de taxation.**

lerait la consommation et ferait, au bout du compte, peu de différence dans les coffres de la province.

S'ils sont élus, les conservateurs ont en effet annoncé hier qu'ils avaient l'intention d'abaisser la TPS de 7 à 6 % dès la première

année, puis de ramener ce taux à 5 % en cinq ans. Les consommateurs verseraient ainsi 4,5 milliards de moins en taxes dès la première année.

Les conservateurs affirment que la mesure procurerait 400 \$ d'économies annuelles pour une famille de quatre personnes ayant un revenu de 60 000 \$. Les libéraux estiment plutôt que ces économies

dépendent de la consommation, ce qui favorise les plus riches. Le Parti libéral favorise plutôt des baisses d'impôts.

Luc Godbout estime pour sa part que les réductions d'impôts, comme les baisses de taxes, touchent de toute façon davantage la

classe moyenne. « La classe moyenne consomme l'ensemble de ses revenus et elle sera ainsi avantagée », explique-t-il. Le professeur croit toutefois que ces deux mesures n'avantagent pas les plus pauvres, parce qu'ils ne paient pas d'impôts et consomment moins de biens taxables.

Libéraux, bloquistes et néo-démocrates ont décrié cette promesse hier, tout en proposant d'autres avenues. Mais les surplus budgétaires sont si importants à Ottawa que les souhaits de tous les partis pourraient se concrétiser, souligne M. Godbout. Les surplus fédéraux ont en effet totalisé 63 milliards depuis 1997.

On pourrait donc à la fois baisser les impôts comme le souhaitent les libéraux, investir en santé et en éducation comme le proposent les néo-démocrates et transférer ces revenus de taxation aux provinces comme le souhaite le Bloc québécois.

M. Godbout souligne d'ailleurs

**REVENUS**

La TPS en milliards de dollars, après remboursement aux contribuables les plus pauvres :

1991-1992:	15,3
1996-1997:	18,1
2001-2002:	25,2
2004-2005:	29,7

que le Parti conservateur pourrait, avec une telle mesure, soulager une partie du problème de déséquilibre fiscal en transférant aux provinces la possibilité de récupérer ces 2 % de taxation. Au lieu d'aller directement dans les poches des contribuables, l'argent irait donc à Québec.

L'année dernière, le gouvernement a perçu 29,7 milliards en TPS après en avoir redistribué 3,4 milliards aux contribuables les moins riches. Selon la dernière mise à jour économique, les revenus de TPS grimperont à 31,8 milliards cette année.

# ÉLECTIONS 2006 VERS LE 23 JANVIER

## « Notre coeur est avec ces gens »

Martin se pointe à Cornwall, encore sous le choc de la fermeture de Domtar



PHOTO TOM HANSON, PC

Paul Martin s'est rendu à l'école secondaire St. Joseph de Cornwall, dans l'Est ontarien, hier.

GILLES TOUPIN

**CORNWALL** – C'est dans une ville encore sous le choc de l'annonce de la fermeture de l'usine Domtar que le chef libéral, Paul Martin, a mené sa campagne hier et où il a promis aux élus locaux et aux dirigeants syndicaux l'aide de son gouvernement.

Quelque 910 travailleurs de l'usine, située à proximité de Cornwall, ont appris cette semaine qu'ils allaient se retrouver sans emploi à la suite de la décision de la multinationale d'éliminer à la grandeur du pays 1800 employés de sa liste de paye et de fermer en permanence, le 31 mars prochain, le moulin à scie de leur municipalité.

« Notre coeur est avec ces gens, a déclaré M. Martin aux journalistes hier matin à Montréal. Nous savons combien cela est difficile pour eux. »

Plus tard, le premier ministre a rencontré à Cornwall même les élus municipaux. Rien de concret n'est sorti de cette réunion, même si le

maire, Philippe Poirier, a déclaré que M. Martin s'était engagé à venir en aide à la ville et à la région. Interrogé sur les détails de cette aide, M. Poirier a répondu laconiquement que M. Martin n'avait « pas signé de contrat ».

La situation chez Domtar n'est pas étrangère au différend du bois d'oeuvre entre le Canada et les États-Unis. Les tarifs douaniers imposés par les Américains au bois d'oeuvre canadien ont coûté 200 millions de dollars à la papetière. Paul Martin, qui rencontrait plus tard les élèves de l'école secondaire Saint-Joseph de Cornwall, est revenu sur la crise du bois d'oeuvre, blâmant les États-Unis pour leur attitude intransigeante et, surtout, pour le manque de respect total des accords de règlement de litiges conclus lors de la mise en place de l'Accord de libre-échange des Amériques.

Le premier ministre a été accueilli à l'école secondaire dans un gymnase plein d'élèves, à qui les organisateurs libéraux avaient pris bien soin de remettre des petits drapeaux du Canada. Le premier ministre a répondu pendant plus d'une demi-heure aux questions, prenant bien soin d'expliquer que même si l'économie canadienne allait bien, cela n'empêchait pas des tragédies comme la fermeture de Domtar de se produire. « Même dans les bonnes époques, il y a des parties du pays ou des industries qui connaissent des problèmes, a-t-il dit. (...) Vous devez comprendre — car certains d'entre vous ont des parents qui ont perdu leur emploi à la Domtar — que le pays est à l'écoute dans ces moments difficiles. » M. Martin a signalé que le gouvernement fédéral allait offrir de l'aide sous la forme de programmes d'ajustement et de formation.

Le coprésident de la campagne du Parti conservateur, John Reynolds, était lui aussi à Cornwall hier. Il a reproché au gouvernement de n'avoir pas mis en place, en 12 ans de pouvoir, une stratégie susceptible de contrer une telle catastrophe humaine. M. Reynolds a déclaré qu'un gouvernement conservateur réduirait les impôts pour ces industries vulnérables et qu'il mettrait au point avec elles une stratégie nationale pour assurer leur survie.

## On vous fait un cadeau.



### 6 mois illimités

- › Appels locaux
- › Messages textes
- › Messages images

À l'activation d'un forfait à partir de **20\$** par mois

### Faites vite!

Cette offre se termine le 6 décembre.



Composez le **1 888 945-FIDO (3436)** ou achetez sur **fido.ca**.

L'offre portant sur les appareils gratuits est valide avec toute nouvelle activation d'un forfait mensuel de temps d'antenne avec Entente Fido® jusqu'au 6 décembre 2005 ou jusqu'à épuisement des stocks. L'offre de six mois d'appels locaux et de messages textes, images et vidéo illimités prend fin le 10 janvier 2006 et s'adresse aux nouveaux clients qui font activer un forfait mensuel de temps d'antenne de 20 \$ ou plus avec Entente Fido. Elle permet l'envoi et la réception illimités, pendant la durée de l'offre, de ce qui suit: (i) messages textes et instantanés d'un mobile au Canada à un client d'un fournisseur de sans-fil canadien ou américain; (ii) appels locaux, à l'exception des appels locaux faits ou reçus dans le réseau élargi; (iii) messages images et vidéo d'un mobile au Canada à un client d'un fournisseur de sans-fil canadien. Sous réserve de la politique d'utilisation équitable de Fido. Appareil compatible MMS requis. Taxes, frais d'interurbain, d'itinérance, de service d'appel d'urgence 911 (50 ¢ par mois), d'accès au réseau (6,95 ¢ par mois) et autres frais applicables en sus. Certaines conditions s'appliquent. Fido est une marque déposée de Fido Solutions Inc.

Fido vous attend aussi dans les points de vente participants de la grande région de Montréal:



#### LES MAGASINS ET PARTENAIRES DÉTAILLANTS

##### LAVAL ET RIVE-NORD

Carrefour du Nord, St-Jérôme  
Carrefour Laval  
Centre Laval  
Galeries Rive-Nord, Repentigny  
Place Rosemère

##### ACTION-PAGE INC.

2015a, boul. Des Laurentides, Vimont

##### CELTEL MOBILITÉ

1637, boul. Daniel-Johnson, Laval

##### ZONE MOBILE

367, boul. Arthur-Sauvé, St-Eustache

##### RIVE SUD

Mail Champlain

Promenades Saint-Bruno

##### ACTION-PAGE INC.

1836, chemin Chambly, Longueuil

COMMUNICATIONS AIRFLEX INC.

3565, boul. Taschereau, St-Hubert

COMPTOIR PLACE LONGUEUIL

825, rue St-Laurent, Longueuil

##### ZONE MOBILE

3310, boul. Taschereau, Greenfield Park

Métro Longueuil

Galeries Saint-Hyacinthe

##### GRAND MONTRÉAL

1004, rue Sainte-Catherine Ouest

Carrefour Angrignon

Centre Rockland

Centre Eaton

Fairview Pointe-Claire

Les Galeries d'Anjou

Place Versailles

Place Vertu

##### ACTION-PAGE INC.

4960, boul. Décarie, Montréal

1221, St-Zotique Est, Montréal

3451, rue Ontario Est, Montréal

4328, Henri-Bourassa Est, Montréal

3758, boul. St-Laurent, Montréal

##### B-MOBILE

Place de la Cathédrale, Montréal

595, boul. de Maisonneuve Ouest, Montréal

##### CELLUMAX INC.

Complexe Desjardins, Montréal

Emery, Montréal

##### CELTEL MOBILITÉ

35, rue Beaubien, Montréal

121, avenue Mont-Royal Ouest, Montréal

6571, avenue Somerled, Montréal

6295, rue Victoria, Montréal

6245, boul. Métropolitain, St-Léonard

245, boul. Côte-Vertu, Ville Saint-Laurent

##### COMMUNICATIONS AIRFLEX INC.

4046, boul. Jean-Talon Est, Montréal

5613, avenue du Parc

##### CONNECTION MOBILE

1476, avenue du Collège, Ville Saint-Laurent

##### DIVINE LINKS LTD.

1464, boul. Schevchenko, LaSalle

6087, rue St-Jacques Ouest, Montréal

##### DURA TECH

5040, boul. Métropolitain Est, Montréal

##### ELECTRO-TEL INC.

3859, rue Wellington, Verdun

##### FIDEL COMMUNICATIONS (DEL TECHNOLOGIE)

4351, avenue Papineau, Montréal

3813, rue St-Denis, Montréal

##### FIRST CONE FINANCIAL SERVICES

5175B, rue Sherbrooke Ouest, Montréal

##### FOXCOR

Galeries Normandie, Montréal

4282, Métropolitain Est, St-Léonard

##### MONDE DIGITAL - PRECISION

1249, rue Antonio-Barbeau, Montréal

##### MULTI-CELL COMMUNICATIONS

2900, rue Masson, Montréal

Centre de la Pointe, Pointe-aux-Trembles

##### PÈRE DU CELLULAIRE (LE)

4889, rue Jarry Est, St-Léonard

POSITIVE ELECTRONIQUE PEP INC.

200, boul. d'Anjou, bureau 128, Châteauguay

895, rue de la Gauchetière O., Montréal

4112, Jean-Talon Est, Montréal

##### SERVICES DE COMMUNICATION CELLULAIRE INC.

4605, rue Ste-Catherine Est, Montréal

##### STATION CELLULAIRE

990, rue St-Urbain, Montréal

2340, rue Guy, Montréal

109, rue Viger, Montréal

##### UP CLOSE

Centre Eaton

##### ZONE MOBILE

3237, boul. des Sources, Dollard-des-Ormeaux

436, rue Jean-Talon Ouest, Montréal

Place Alexis Nihon, Montréal

Centre Domaine, 3235, avenue de Granby, Montréal

436, rue Jean-Talon Ouest, Montréal

680, rue Jarry Est, Montréal

Centre d'achat Langeller



# VINCENT MARISSAL

## Trop haut, trop tôt?

En physique, c'est bien connu, tout ce qui monte redescend. C'est vrai aussi en politique. C'est pourquoi le pire scénario pour tout stratège politique est de monter trop vite, parce qu'inévitablement, il y aura perte d'altitude avant les élections.

Parlez-en à Mario Dumont, qui est la preuve vivante que Newton avait raison. Pendant de longs mois avant les élections provinciales de 2003, l'ADQ a atteint des sommets dans les intentions de vote et puis, boum, la gravité a violemment ramené le parti de Mario Dumont sur terre. C'est ce que l'on pourrait appeler le syndrome THTT : trop haut, trop tôt.

Un syndrome qui guette aujourd'hui le Bloc québécois. Selon le plus récent sondage CROP-La Presse publié mardi, le parti de Gilles Duceppe est seul en tête au Québec avec 53 % des intentions de vote à travers la province. Intentions de vote qui atteignent des niveaux stratosphériques de 61 % chez les francophones. C'est là que les chiffres deviennent plus inquiétants que réconfortants pour les stratèges bloquistes, qui ont eux aussi en tête la célèbre pomme de Sir Isaac.

S'il récoltait en effet deux tiers du vote francophone, le Bloc gagnerait

jusqu'à 60 des 75 sièges de la province. Personne au Bloc, même parmi les plus optimistes, n'est assez « crinqué » pour prédire une telle récolte. Les plus réalistes parmi les bloquistes parlent plutôt d'un score oscillant entre 54 (ce que le Bloc a en ce moment) et 58 circonscriptions. Bien sûr, il y a un peu de stratégie là-dedans : les bloquistes

**Gilles Duceppe peut répéter tant qu'il veut qu'il s'agit d'une élection fédérale, son statut de leader souverainiste le plus crédible aux yeux des Québécois l'obligera cette fois-ci à être plus clair sur le plan de match souverainiste.**

ne veulent surtout pas donner l'impression, dans les premiers jours de la campagne, d'être tellement au-dessus de leurs affaires qu'ils se préparent déjà à accueillir une demi-douzaine de députés à Ottawa. N'empêche, ils sont plusieurs à redouter le syndrome THTT, d'autant que la campagne va être longue.

Lors des dernières élections, en juin 2004, le Bloc a obtenu 49 % du vote, le même score qu'en 1993, premières élections générales pour ce nouveau parti dirigé alors par Lucien Bouchard. Gilles Duceppe,

dont la cote de popularité atteint aussi des sommets depuis plusieurs mois, pourra-t-il passer le cap psychologique des 50 % ? Tout dépend d'une chose : faire « sortir le vote », une opération plus difficile pour un parti, justement, qui monte trop haut, puisque ses partisans ne sentent pas l'urgence d'aller voter. C'est d'autant plus vrai pour des élections

fédérales, qui laissent indifférents bien des Québécois. La prochaine fois qu'il sera dans la grande région de Québec, Gilles Duceppe devrait aller allumer quelques lampions à Sainte-Anne-de-Beaupré pour qu'il n'y ait pas de tempête de neige au Québec le 23 janvier.

À en juger par l'activité débordante qui régnait hier au quartier général du Bloc québécois, boulevard Crémazie, au jour 3 d'une campagne de 56 jours (en passant, nous cherchons à La Presse une traduction correcte et vivante de *war room*, alors

si vous avez des suggestions, ne vous gênez surtout pas : [vincent.marissal@lapresse.ca](mailto:vincent.marissal@lapresse.ca)), il est évident que les troupes de Gilles Duceppe ne considèrent pas la partie comme gagnée d'avance. L'important pour le Bloc québécois, c'est de ne pas faire trop de vagues, d'éviter les gaffes d'ici le 23 janvier, de garder à l'oeil les quelques députés et candidats plus à droite (eh oui !, il y en a, notamment sur la question du mariage gai), de parler de souveraineté sans s'enfermer dans la date du prochain référendum. Mais les choses ont changé depuis la dernière campagne. Gilles Duceppe peut répéter tant qu'il veut

qu'il s'agit d'une élection fédérale, son statut de leader souverainiste le plus crédible aux yeux des Québécois l'obligera cette fois-ci à être plus clair sur le plan de match souverainiste. Surtout que les libéraux ont décidé de jouer le tout pour le tout en affirmant qu'un vote pour le Bloc québécois ouvre la voie à l'élection du Parti québécois d'ici deux ans, puis, à un nouveau référendum. Le calcul des libéraux de Paul Martin est simple : le gouvernement de Jean Charest va mal, le PQ a le vent dans les voiles et

son nouveau chef s'est engagé à tenir un référendum rapidement s'il est élu. Donc, voter Bloc ne ferait qu'accroître le mouvement.

Un vote pour le Bloc serait donc un vote pour la souveraineté ? Comme en 2004, Gilles Duceppe patine pour éviter de répondre à cette question.

À défaut de réponse sur les vraies affaires, M. Duceppe a présenté hier son nouveau slogan électoral : *Heureusement, ici c'est le Bloc.*

C'est vrai qu'après le génial *Un parti propre au Québec* de l'an dernier, la barre était haute, mais ce nouveau slogan ronflant semble avoir été inspiré par de vieux classiques québécois tels *Chez nous, c'est Ski-Doo* et  *Ici, c'est Pepsi*.

Mais c'est toujours mieux que les pancartes libérales, sur lesquelles il n'y a pas de slogan, parce que les libéraux, faute d'argent, ont ressorti de l'entrepôt les pancartes qu'ils avaient fait faire au printemps en vue d'élections qui n'ont finalement pas eu lieu.

### COURRIEL

Pour joindre chroniqueur [vincent.marissal@lapresse.ca](mailto:vincent.marissal@lapresse.ca)

## Les souverainistes font front commun

NATHAËLLE MORISSETTE

Aux libéraux de Paul Martin qui dénoncent la collaboration entre le PQ et le Bloc québécois, André Boisclair et Gilles Duceppe ont lancé hier un message clair à leurs adversaires : oui, les deux formations souverainistes ont des intérêts et un projet communs.

« Nous avons chez nous un projet, a lancé André Boisclair. Nous sommes capables de parler d'une même voix. Ça tranche quelque peu avec nos adversaires », a-t-il dit à l'occasion d'un cocktail-bénéfice au profit du Bloc québécois, auquel quelque 200 personnes ont pris part à en soirée.

Il a soutenu que le premier ministre Charest ne tient pas à s'impliquer dans la campagne. « (Jean Charest) est en train de nous dire que les fédéralistes n'ont pas de projet commun, qu'ils ne savent pas où ils s'en vont. On le comprend bien. Jean Charest n'a d'aucune façon intérêt à se faire voir avec Paul Martin. Puis pensez-vous que Paul Martin a le goût d'avoir Jean Charest dans les pattes, lui qui est à 14 % de satisfaction dans les sondages ? »

Gilles Duceppe en a remis, affirmant que l'unité règne parmi les souverainistes. « C'est loin d'être le cas chez les fédéralistes et même chez les libéraux. (...) Je comprends un peu que Paul Martin semble jaloux, inquiet de ce pacte entre André Boisclair et moi-même. »

En plus du nouveau chef péquiste, l'ancien leader du parti, Bernard Landry, ainsi que des candidats à sa succession, se sont donné le mot pour aider les troupes de Gilles Duceppe.

Mercredi soir, l'ancien premier ministre Landry a ainsi participé à l'assemblée d'investiture de Maka Kotto dans Saint-Lambert. Puis, hier soir, André Boisclair, l'ancien ministre Joseph Facal, ainsi que deux de ses adversaires dans la course à la direction du parti, Richard Legendre et Louis Bernard, ont pris part au lancement officiel de la campagne dans les différentes circonscriptions de Laval.

### Un thème attendu

Plus tôt dans la journée, le Bloc québécois avait dévoilé son slogan électoral : « Heureusement, ici c'est le Bloc. » Le slogan utilisé lors des élections de juin 2004, « Un parti propre au Québec », avait connu beaucoup de succès.

Les pancartes, également dévoilées hier, ont été conçues pour représenter l'ensemble des régions du Québec. Ainsi, la photo du chef bloquiste apparaît sur trois types d'affiches. L'une représente le centre-ville de Montréal, la deuxième la Vieille Capitale et la troisième présente un paysage de campagne. Le chef pose donc, foulard au cou, devant des paysages hivernaux.

L'affichage des pancartes bloquistes commence aujourd'hui, et le nouveau thème musical sera également dévoilé dans la journée.

### Wal-Mart

Par ailleurs, le chef bloquiste a enjoint au prochain gouvernement canadien à ratifier la convention internationale sur l'âge minimum de travail afin d'éviter l'exploitation des enfants dans certains pays pauvres.

Les commentaires de M. Duceppe faisaient écho au reportage diffusé sur les ondes de Radio-Canada révélant que des vêtements fabriqués par des enfants des usines du Bangladesh étaient destinés

aux magasins Wal-Mart du Canada.

En plus, le Bloc demande « qu'on impose l'étiquetage des vêtements pour que les consommateurs soient informés sur la fabrication d'origine ». Il souhaite également que des moyens soient mis en place pour aider les familles dont le revenu dépend du salaire gagné par les enfants.

Le chef bloquiste s'explique mal que Santé Canada puisse être partenaire de cette mégachaine pour faire la lutte au tabagisme alors que la multinationale enfreint les règles internationales. En effet, le ministère canadien de la Santé produit des dépliants pour expliquer les effets néfastes du tabagisme qui sont ensuite distribués chez Wal-Mart. M. Duceppe souhaite donc que Santé Canada mette fin à cette entente.



PHOTO JACQUES BOISSINOT, PRESSE CANADIENNE

Gilles Duceppe a présenté hier le nouveau slogan du Bloc québécois.

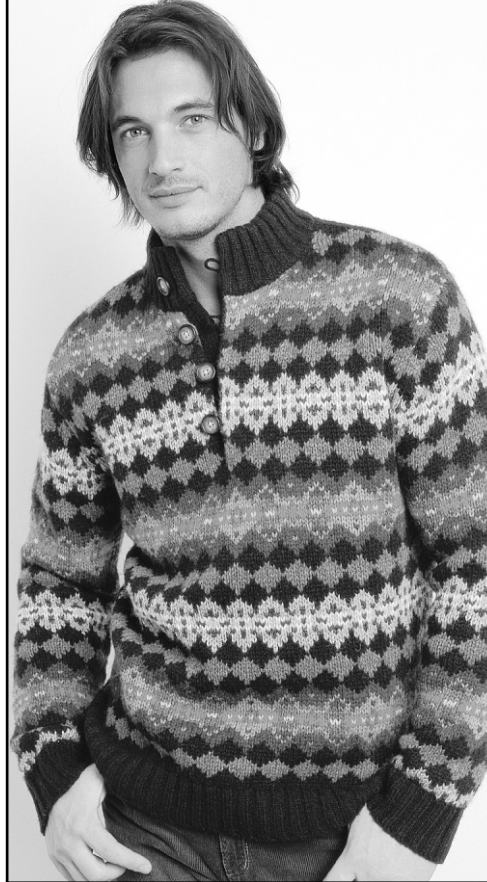
offrir

voeux

magie

fêter

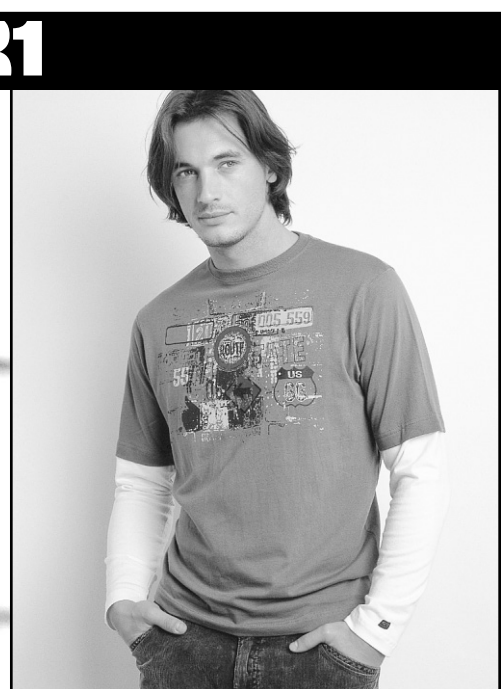
amour



**LE SHETLAND JACQUARD RÉTRO 49.95**  
Une exclusivité du 31, un pull en tricot jacquard losanges aux airs nordiques, à encolure boutonnée avec attaches cordelettes en laine. Tons dominants de gris, café, marine. P.m.g.tg.tg.



**LE PANTALON FAÇON SUÈDE 29.95**  
Un favori pour sa belle texture brossée très souple et surtout facile d'entretien. Coupe jeans. Noir, caramel, chocolat, olive. 29 à 40. Rég. 39.95 Une bonne idée-cadeau exclusive du 31. Pull 39.95



**LE T-SHIRT TROMPE-L'ŒIL LOGO ROUTARD 24.95**  
Un tee-shirt pure mode pour Noël, un style vedette, manches courtes sur longues, logo collage des grandes routes mythiques. Pur coton. Tons combinés de noir et gris, gris et blanc, choco et moka, taupe et blanc, vert et blanc. P.m.g.tg. Rég. 35.00



**LA CHEMISE RAYURES CIRCUITS 49.95**  
Une chemise sport exclusive du 31, en pur coton qui a une très belle texture subtile de rayures ponctuées de petits picots graphiques. Poignets boutonnés à revers. Vin, noir, sarcelle. P.m.g.tg.tg. Rég. 88.00



**Un cadeau pour vos cadeaux !**  
Magasinez, nous emballons. La boîte-cadeau Simons, une tradition de qualité à Noël.

Consultez notre catalogue de Noël maintenant en ligne



[www.simons.ca](http://www.simons.ca) POUR EN VOIR ENCORE PLUS !

# ÉLECTIONS 2006 VERS LE 23 JANVIER

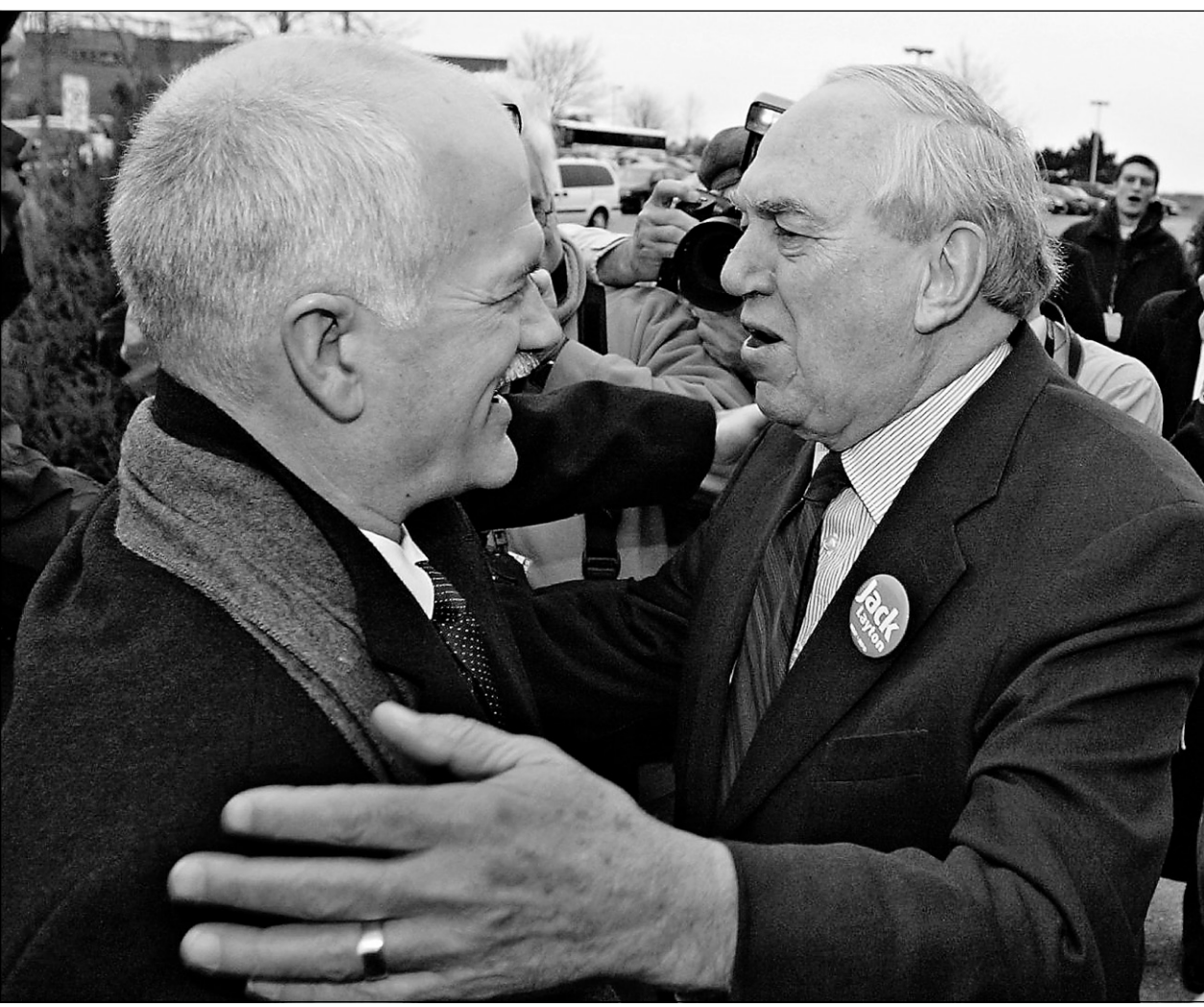


PHOTO ANDREW VAUGHAN. PC

Le leader néo-démocrate Jack Layton a été accueilli à Oshawa hier par son prédécesseur Ed Broadbent, qui a représenté la circonscription pendant 21 ans aux Communes.

## « Court-circuiter la peur »

### Layton vise 12 circonscriptions perdues en 2004

BRUCE CAMPION-SMITH  
TORONTO STAR

Figure symbolique du NPD, Ed Broadbent prend un air grave lorsqu'on le consulte sur les chances des néo-démocrates de reprendre son ancien fief d'Oshawa.

« Ma mère se retournerait dans sa tombe si on ne gagnait pas. C'est très important. C'est une circonscription clé », dit-il au sujet du siège qu'il a occupé pendant 21 ans aux Communes, perdu par le NPD l'an dernier. Ce qui s'est passé dans Oshawa en 2004, tout comme dans 11 autres circonscriptions au pays, a coûté cher au parti lors du dernier scrutin.

Dans les derniers jours de la campagne, les libéraux ont réussi à ef-

frayer les électeurs en leur faisant croire qu'un vote pour Jack Layton paverait plutôt la voie à une victoire de candidats conservateurs de la droite radicale.

« Je veux rester poli, mais les libéraux ont dit des foutaises durant la dernière semaine de campagne pour faire peur aux électeurs et cela a fonctionné... même à Oshawa », a soutenu M. Broadbent, hier, lors d'une visite de son chef dans cette ville.

« Tout ce que cela a donné, c'est un député conservateur, puisque notre électorat s'est érodé au dernier moment », souligne l'ancien chef du parti, qui s'est retiré de la course, cette fois, même s'il a gagné dans Ottawa Centre l'an dernier.

C'est pourquoi une des priorités

du chef Jack Layton est de court-circuiter toute nouvelle « campagne de peur » des libéraux. Il en parle dans tous ses discours et a déjà visité plusieurs circonscriptions échappées de peu en 2004.

Hier, il s'est présenté avec Ed Broadbent devant les Travailleurs canadiens de l'auto (TCA) pour leur proposer un plan d'action qui remettrait sur pied l'industrie automobile au Canada. Il a aussi invité les partisans du NPD à ne pas avoir peur.

« À Oshawa et ailleurs au pays, ils ont voté pour les libéraux en pensant élire un libéral, mais ils ont obtenu un conservateur de Stephen Harper à la place. Un vote pour le PLC, c'est un vote pour le PC », a ironisé Jack Layton.

## Le Québec aux Olympiques? Réalisable



DANIEL AUCOIN

COLLABORATION SPÉCIALE

Le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe, a lancé l'idée d'une équipe olympique québécoise. Il s'est même permis d'annoncer une partie des membres de son équipe de hockey, en mentionnant les noms des gardiens Martin Brodeur, José Théodore et Roberto Luongo. Il a même poussé la boutade : « Aujourd'hui, je vous annonce mes gardiens et demain, je pourrais vous nommer mes défenseurs. »

Plus sérieusement, M. Duceppe a fait allusion aux équipes nationales de l'Écosse, du pays de Galles et de l'Irlande du Nord, qui participent régulièrement à des compétitions internationales, mais qui sont regroupées sous la bannière du Royaume-Uni aux Jeux olympiques. À plus petite échelle, mentionnons que le Québec délègue déjà sa propre équipe aux Jeux de la Francophonie, une équipe se mesurant d'égal à égale à toutes les autres équipes nationales, incluant celle du Canada.

### Programmes spécifiques

Si les Jeux de la Francophonie se veulent autant un festival culturel qu'une compétition multisports de haut calibre, ils permettent cependant aux instances sportives québécoises de démontrer leur savoir-faire et prouvent que le rêve de M. Duceppe est facilement réalisable. Même que dans la plateforme électorale du Bloc québécois, on trouve plusieurs points « au futur » qui, de fait, sont déjà connus et mis en pratique quotidiennement au Québec grâce à des programmes du gouvernement provincial. Des programmes qui font l'envie de plusieurs athlètes du reste du Canada, de plus en plus nombreux à s'établir ici.

### Des avantages

Par exemple, en patinage de vitesse sur courte piste, en nage synchronisée ou en judo, les meilleurs entraîneurs au pays, tout comme les meilleurs services et équipements, attirent à Montréal des athlètes du Canada heureux de donner une adresse permanente au Québec afin de profiter d'avantages non offerts dans leur province d'origine.

Des avantages qui ont même poussé la plus grande olympienne de l'histoire du pays, Clara Hughes, à s'acheter une maison en Estrie. Il faut dire qu'à son arrivée au Québec, la médaillée olympique en cyclisme et en patinage de vitesse a été accueillie à bras ouverts, et chèque à la main, par la Fondation de l'athlète d'excellence du Québec. Cette fondation, unique au Canada, compte 20 ans d'histoire et possède l'expertise, en plus de quelques millions en banque, pour venir en aide aux athlètes dans le besoin.

Bref, le Québec serait prêt à passer à l'acte.

### Omniprésents

D'ailleurs, dès février prochain, aux Jeux olympiques de Turin, le Québec sera d'une grande aide à la délégation canadienne. Que l'on parle de hockey, de patinage de vitesse sur courte piste, de patinage artistique, de ski alpin, de ski acrobatique, de surf des neiges, de ski de fond ou de biathlon, les Québécois (athlètes, entraîneurs et accompagnateurs) seront omniprésents au sein de l'équipe canadienne. À un point tel qu'une équipe olympique complètement québécoise ne serait pas piquée des vers.

Et dans le cas où la souveraineté souhaitée par le Bloc verrait le jour, l'organisation d'un comité national olympique québécois se ferait en un rien de temps. Et là, tous les espoirs seraient permis.

COURRIEL

Pour joindre notre collaborateur :  
daucoin@lapresse.ca

LE 31

offrir

voeux

magie

fêter

amour

LE BLOUSON  
**MÉCANO  
AVIAEUR**  
99,95

Économisez 32% sur un blouson urbain sport, en nylon robuste avec chaude bourre ouatinée, capuchon bordé façon fourrure, gros zip métal sous une patte à boutons géants, poches à boutons pression, taille et poignets en tricot coupe-vent. Noir, charbon, olive. P.m.g.tg. Rég. 149.00 Casquette 15.00

Consultez notre catalogue de Noël en ligne présentement

**simons**

WWW.SIMONS.CA POUR EN VOIR ENCORE PLUS!

3361456A

• QUÉBEC PLACE STE-FOY, GALERIES DE LA CAPITALE, VIEUX-QUÉBEC • MONTRÉAL CENTRE-VILLE, PROMENADES ST-BRUNO • LAVAL CARREFOUR LAVAL • SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

## EN BREF

### Des figurants récalcitrants

Comment générer de l'enthousiasme dans un rassemblement politique qui risque d'être ennuyeux? Simple, on réunit des résidents de centres d'accueil et on leur promet un buffet. Puis, on les assoit dans un autobus et on les transporte à la fête en espérant que leur fougue sera contagieuse. C'était le pari de quelques organisateurs du Parti libéral mercredi, qui ont décidé « d'inviter » une cinquantaine d'ânés à leur assemblée de présentation de candidats à Laval. Le hic, c'est que les invités, qui vivent tous dans des centres d'accueil, croyaient qu'ils avaient été conviés à une rencontre où on leur présenterait des candidats de tous les partis. Ils se sont plutôt retrouvés, petit drapeau canadien en main, au milieu d'une assemblée politique partisane à écouter Paul Martin présenter ses 75 candidats. « On pensait que ce serait un cocktail, avec des hors-d'œuvre et des sandwiches, a expliqué une des femmes à LCN. On nous a donné de mauvais renseignements. Je ne suis même pas libérale », a souligné une autre.

Marie-Andrée Amiot

### Investiture houleuse pour Ignatieff

La confirmation de la candidature de l'intellectuel Michael Ignatieff, candidat libéral vedette dans Etobicoke-Lakeshore (près de Toronto), s'est déroulée sous la surveillance de policiers vêtus de gilets pare-balles mercredi soir. Dans la pièce où se déroulait l'événement, des membres de la communauté ukrainienne, frustrés par le parachutage du candidat dans la circonscription, l'ont copieusement hué, tandis que ses supporters tentaient de les enterrer avec des cris de joie. Plus tôt dans la journée, des membres du conseil d'administration de l'association libérale de la circonscription ont déposé une plainte officielle au PLC, dénonçant la manière avec laquelle le parti aurait écarté deux candidats potentiels issus de la communauté ukrainienne. Un de ces candidats, Marc Shweg, qui a habité Montréal pendant plus de 30 ans, affirme que les représentants du PLC n'ont jamais tenté de le contacter pour lui demander de céder sa place à M. Ignatieff, professeur de droits humains à l'Université Harvard. Agé de 58 ans, M. Ignatieff est vu par certains comme le futur chef du Parti libéral.

Tristan Péloquin

## OÙ SERONT LES CHEFS?

### Gilles Duceppe

> Le chef du Bloc québécois reste à Montréal pour une deuxième journée consécutive.

### Paul Martin

> Le leader libéral passe la journée à Toronto.

### Stephen Harper

> Le chef du Parti conservateur se retrouve aujourd'hui à Regina, en Saskatchewan, et à Winnipeg au Manitoba.

### Jack Layton

> Le leader néo-démocrate sera à Regina et à Victoria, en Colombie-Britannique.

# LA CONFÉRENCE DE MONTRÉAL

L'APRÈS-2012

## Le Canada négocierait avec les États-Unis hors Kyoto

FRANÇOIS CARDINAL

Dans ce qui a des airs de « beau risque », le Canada tentera au cours des prochains jours d'inclure les États-Unis aux négociations sur les changements climatiques.

Le problème : les discussions pourraient se faire en dehors du protocole de Kyoto, au risque d'avoir à recommencer le processus à zéro.

La possibilité que les pourparlers se fassent plutôt sous l'égide de la convention de Rio, un accord basé sur le volontariat, inquiète plusieurs experts, qui estiment que cela pourrait mener à l'échec de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques. À leur avis, les délégués devraient plutôt aller de l'avant avec la deuxième phase du protocole, de 2012 à 2020.

Refusant la ligne dure qui l'obligerait à décrocher le wagon américain, le Canada souhaite donc mener au cours des prochains jours des discussions sur les deux fronts, quitte à en privilégier un en cours de route. « Si ça mord du côté de la convention, on ne s'acharnera pas du côté du protocole », a confié à *La Presse* un fonctionnaire qui participe aux négociations.

De cette façon, le Canada permet aux signataires d'honorer le protocole de Kyoto, qui les oblige à

entamer cette année les discussions sur l'après-2012. Et en parallèle, il tente de réunir dans des négociations similaires les pays ayant ratifié la convention de Rio, parmi lesquels se trouvent notamment les États-Unis et les pays qui n'ont pas d'objectifs selon le protocole (Chine, Inde, Brésil, etc.).

Le hic : il n'existe dans la convention aucun objectif de réduction des émissions, pas plus que

processus, a renchéri Matthew Bramley, de l'Institut Pembina. Le plus important à Montréal, ce n'est pas d'inclure les États-Unis aux négociations, c'est plutôt d'entamer un processus crédible pour l'après-2012. Il sera toujours temps d'intégrer par la suite les États-Unis, lorsqu'ils auront un gouvernement plus constructif. »

MM. Guilbeault et Bramley ont aussi formulé des inquiétudes

se dise sensible à ce point de vue, elle estime que le risque serait encore plus grand de tourner le dos aux États-Unis. « Si on pousse très fort du côté du protocole de Kyoto, on va se retrouver avec les pays industrialisés et leurs objectifs de réduction d'un côté, et de l'autre, les pays émergents qui refusent de faire partie d'un tel processus. On ne serait pas plus avancé », a indiqué un membre de la délégation.

L'Union européenne est d'accord avec la stratégie canadienne, soulignant l'importance d'un vaste processus inclusif pour l'après-2012. « On ne peut se permettre d'être exclusif, a indiqué Arthur Runge-Mentzer, chef de la délégation européenne. Il faut emprunter tous les chemins possibles, d'autant plus qu'on se rend compte aujourd'hui que les choses sont plus urgentes qu'on le croyait il y a quelques années. »

La Conférence est entrée hier dans une deuxième phase. Les rencontres en plénière ont ainsi laissé place à des réunions en groupes restreints afin de préparer le terrain pour l'ultime phase de la Conférence, la séance ministérielle, qui débute mercredi. Il s'agit de la partie la plus importante, au cours de laquelle convergeront des élus de plus d'une centaine de pays.

COURRIEL

Pour joindre notre journaliste : francois.cardinal@lapresse.ca

**La possibilité que les pourparlers se fassent plutôt sous l'égide de la convention de Rio inquiète plusieurs experts, qui estiment que cela pourrait mener à l'échec de la Conférence.**

de mécanismes permettant l'échange de droits de polluer. Tout au plus y retrouve-t-on quelques mécanismes de financement.

« Si le Canada croit qu'il peut arriver à faire bouger les États-Unis, il se trompe, a lancé Steven Guilbeault, un représentant de Greenpeace ayant participé à plusieurs événements du genre. Si c'est ça le plan de match du Canada, la Conférence va être un échec. Les États-Unis n'auraient pu être plus clairs, mardi, lorsqu'ils ont dit non aux négociations sur l'après-2012. »

« Le risque avec une telle stratégie, c'est que les États-Unis en profitent pour faire obstacle au

quant à la survie même, à court terme, des mécanismes de développement propre, comme l'échange de droits de polluer. Sans garanties à long terme, ils ne seront tout simplement pas viables, croient-ils.

D'ailleurs, le Forum de la grande entreprise sur les changements climatiques, qui réunit 18 des plus grandes entreprises canadiennes, exhortait récemment les gouvernements à aller plus loin avec le protocole de Kyoto afin que soient maintenus, à la fin de la première période dudit traité, les mécanismes comme la Bourse du carbone.

Bien que la délégation canadienne

## L'Europe confiante de dépasser ses objectifs

FRANÇOIS CARDINAL

Contrairement au Canada, l'Europe est en bonne voie d'atteindre les objectifs du protocole de Kyoto... deux ans avant l'échéance prévue.

Selon les plus récentes prévisions dévoilées hier à Montréal, les 15 « anciens » membres de l'Union européenne (UE) pourraient parvenir, dans cinq ans à peine, à une réduction globale de 9,3 % de leurs émissions de gaz à effet de serre. Ils dépasseraient du coup l'objectif de 8 % devant être atteint pour la période 2008-2012.

Si on inclut les 25 membres actuels de l'UE (à l'exception de Chypre et Malte, qui n'ont pas d'objectifs), on constate que les trois quarts d'entre eux (17) sont sur la bonne voie. Selon les prévisions, les émissions de ces pays seront réduites de quelque 11 % en 2010 par rapport à ce qu'elles étaient en 1990. À titre comparatif, le Canada a augmenté ses émissions de 24,2 % depuis 15 ans, alors qu'il doit les réduire de 6 %.

Globalement, le protocole de Kyoto impose aux pays signataires (surtout des pays industrialisés) une réduction de 5,2 % de leurs émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2008-2012 par rapport au niveau atteint en 1990.

## La campagne fédérale retarde la recherche sur le climat

CHARLES CÔTÉ

Des scientifiques canadiens ont lancé un cri d'alarme hier : la recherche dans le domaine du climat risque de tomber en panne avec le déclenchement de la campagne électorale fédérale.

« Il est de plus en plus urgent d'agir dans le domaine des changements climatiques, a affirmé Gordon McBean, président de la Fondation canadienne pour les sciences de l'atmosphère. Et on a besoin de plus d'investissements pour améliorer la surveillance et la collecte de données. Il faut des connaissances à jour pour adopter les bonnes politiques. »

M. McBean a écrit au premier ministre Paul Martin au nom de 50 sommités scientifiques canadiennes pour réclamer un meilleur financement de la science du climat au pays.

En octobre, M. Martin a promis un budget de 150 millions pour financer les projets en prévision de l'Année internationale polaire, en 2007 et 2008, mais les fonds n'ont pas été débloqués. En outre, le financement de la fondation que dirige M. McBean n'a pas été renouvelé.

Le problème sévit également au sein même du gouvernement, selon l'océanographe de l'Université Laval Louis Fortier, directeur d'ArcticNet, un réseau pancanadien d'excellence en recherche qui exploite la brise-glace *Amundsen*. « Ce qui nous inquiète, c'est le sous-financement des scientifiques des ministères fédéraux, dit-il. C'est la moitié de l'équipe. »

Selon M. Fortier, le temps presse. « L'argent est bloqué à cause de la situation politique, dit-il. Il va bientôt être trop tard. Il faut se connecter avec les chercheurs américains, européens et japonais. Et c'est maintenant que ça se passe dans l'Arctique : tout le système est en train de basculer. »

Dans sa lettre à M. Martin, M. McBean souligne les nombreuses pistes de recherche qui se sont ouvertes depuis cinq ans et qu'il faut explorer. Entre autres, on comprend encore mal les cycles naturels du carbone, entre la terre, l'atmosphère et les océans. Il faudrait aussi connaître davantage les « points charnières qui enclenchent des changements irréversibles » dans le système climatique.



PHOTO REUTERS©

La malaria et la diarrhée menacent notamment la population du Niger, déjà aux prises avec un grave problème de malnutrition.

## CHANGEMENTS CLIMATIQUES

# Déjà 150 000 morts par année

CHARLES CÔTÉ

**L'augmentation des maladies et des cataclysmes attribuables aux changements climatiques cause déjà 150 000 morts par année, et ce chiffre pourrait doubler d'ici 2020, estime un expert de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Dr Diarmid Campbell-Landrum.**

En 2020, la plus grande partie de ces décès (60 000) viendra de l'augmentation des cas de diarrhée, surtout chez les enfants. Cette maladie est l'une de celles que l'OMS juge fortement liées au climat. D'autres maladies, comme la malaria et la fièvre dengue, sont aussi plus virulentes quand la température augmente. L'OMS a aussi considéré d'autres facteurs, comme les pénuries alimentaires. « En Afrique, 25 % des atteintes à la santé ont un lien avec le climat », a indiqué le Dr Campbell-Landrum, qui participait hier à un

atelier en marge de la Conférence des Nations unies sur les changements climatiques.

En Afrique, en Amérique latine et en Asie, la maladie et la mort frapperont les plus vulnérables : les enfants, les vieillards et les pauvres. Le même phénomène guette aussi les pays riches : pendant la canicule à Paris en 2003, un pauvre courait deux à trois fois plus de risques de mourir qu'un riche, selon des nouvelles recherches.

Mais les changements climatiques vont surtout faire mal dans des pays qui n'ont presque pas contribué au problème, ce qui en fait « le plus grand problème éthique de notre époque », selon un autre spécialiste, le Dr Jonathan Patz, de l'Université du Wisconsin.

Cela fait seulement quelques années que les médecins de santé publique tentent de mesurer les impacts du climat sur la santé. Les premières recherches montrent

que, dans certains cas, il est très étroit. Par exemple, à Lima, dans les années 90, il y a une corrélation directe entre la température et le nombre d'enfants admis à l'hôpital à cause d'une diarrhée. « Chaque augmentation d'un degré a entraîné une hausse de 8 % des admissions », affirme l'expert de l'OMS.

Dans le cas de la malaria, c'est automatique : plus la température augmente et plus le parasite se développe rapidement à l'intérieur du moustique qui le transmet ensuite à l'homme. « S'il fait chaud, les moustiques sont plus infectieux », affirme le Dr Katz.

On a aussi établi un lien entre les conditions propices aux moustiques (température, humidité) et le nombre de cas de dengue dans trois pays : le Nicaragua, le Honduras et la Thaïlande. La dengue est une fièvre parfois hémorragique causée par un virus propagé par les moustiques. C'est une ma-

ladie en forte progression dans les Amériques. Elle touche 50 millions de personnes par année dans le monde et est mortelle dans 5 % des cas.

Dans les pays industrialisés, les experts en santé publique craignent surtout les effets de la détérioration de la qualité de l'air. L'ozone, un gaz irritant qui est l'un des ingrédients du smog, se forme sous l'action de la chaleur. Les experts prédisent qu'il y aura plus d'ozone dans l'est de notre continent avec le réchauffement du climat.

Selon M. Katz, il a fallu qu'un épisode de smog fasse plus de 4000 morts à Londres en 1952 pour que les autorités réalisent l'importance de la qualité de l'air pour la santé. Il croit que la canicule en Europe en 2003, qui a fait entre 20 000 et 45 000 morts, pourrait avoir le même effet au sujet du climat et de la santé. « C'est peut-être le coup de semonce qu'il fallait », dit-il.

## ACTUALITÉS

## Journée mondiale du sida

## Mobilisation contre une menace mondiale

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — Les acteurs de la lutte contre le sida ont tiré hier la sonnette d'alarme, à l'occasion de la journée mondiale sur cette pandémie, multipliant actions spectaculaires et symboliques pour inciter particuliers, gouvernements et donateurs à tenir leurs promesses financières face à une « menace mondiale exceptionnelle ».

Le sida a déjà tué plus de 25 millions de personnes dans le monde, dont plus de trois millions en 2005. Quarante millions de personnes au moins sont infectées : autant dire que le message de la Journée mondiale « Stop sida. Tenir les promesses » a résonné sombrement.

Dans les pays en développement, la vaste majorité des malades ayant besoin d'urgence de traitements n'y a toujours pas accès. En moyenne, « au mieux, une personne sur 10 en Afrique et une sur sept en Asie » en bénéficie.

À cette situation exceptionnelle, les pays doivent apporter une réponse « exceptionnelle », a demandé le directeur de l'ONUSIDA, Peter Piot. « Si de grands progrès ont été accomplis dans la lutte contre le sida ces 10 dernières années, l'action menée n'est toujours pas à la mesure de l'épidémie qui continue son expansion », a regretté le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan.

Partout dans le monde, gestes symboliques ou actions de protestation ont jalonné cette journée. Ainsi, l'obélisque érigé en plein centre de Buenos Aires a été entièrement recouvert d'un immense préservatif de couleur rose.

Le premier ministre indien Manmohan Singh a souhaité que les jeunes soient davantage éduqués sur la sexualité sans danger et que les adultes dépassent leurs inhibitions pour parler de ce sujet, afin d'endiguer la hausse des infections par le virus du sida en Inde.

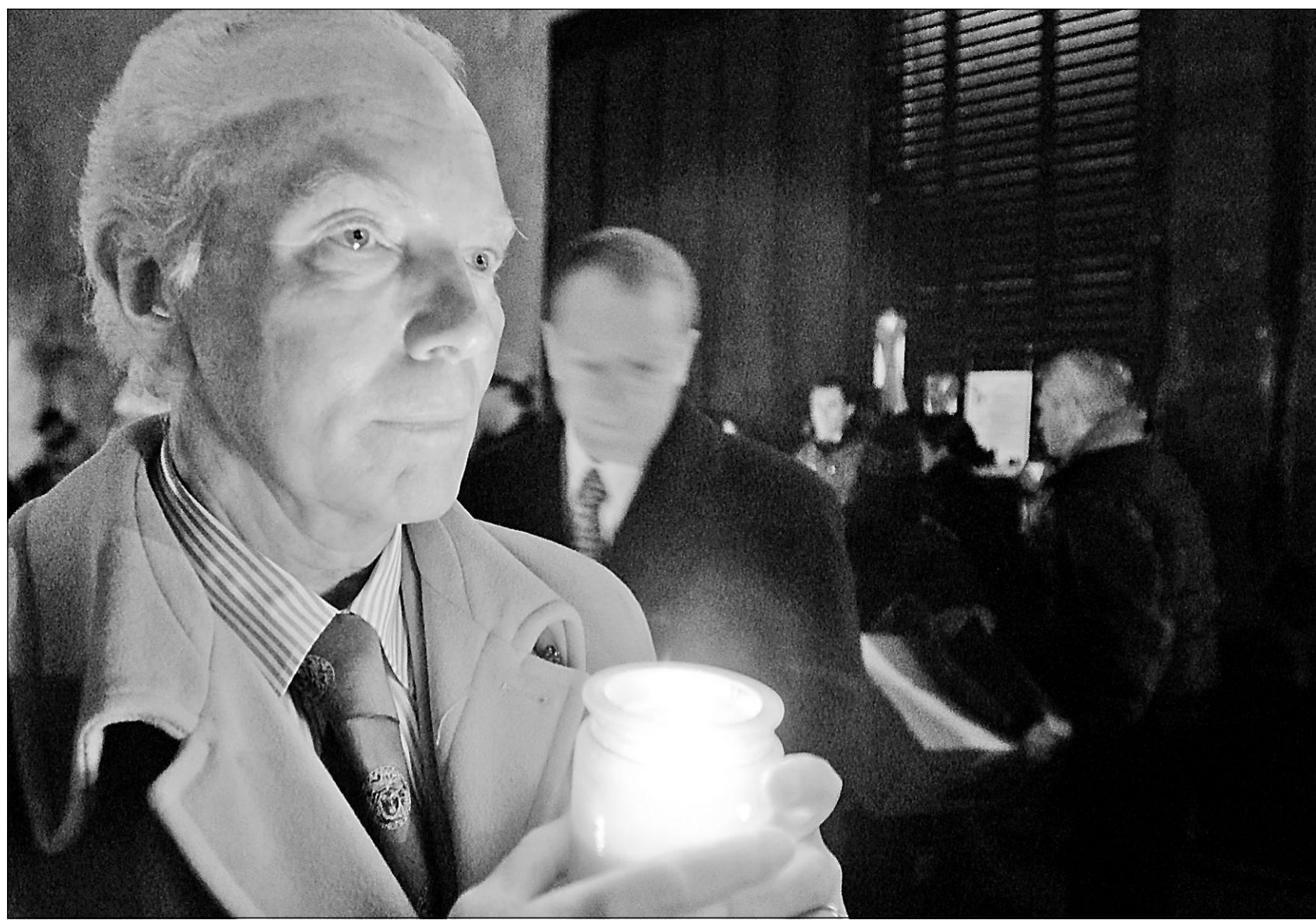
Selon les chiffres officiels, en 2004, l'Inde comptait 5,13 millions de séropositifs, le plus grand nombre au monde après l'Afrique du Sud.

En Russie où plus de 30 000 nouveaux cas de contamination par le virus du sida ont été signalés depuis le début de l'année, trois gagnantes ont été désignées au premier concours de beauté organisé en Russie pour les femmes séropositives, mais une seule d'entre elles a accepté de dévoiler son visage devant le public, lors d'une cérémonie de remise des prix à Moscou.

Le nombre total de séropositifs enregistrés officiellement en Russie depuis les premiers cas en 1987 a atteint 340 958 personnes mais le nombre réel des séropositifs en Russie pourrait atteindre jusqu'à 1,5 million de personnes.

En Afrique, un continent meurtri par la maladie, le président togolais Faure Gnassingbé a appelé ses compatriotes à se mobiliser contre le sida, en raison des « dégâts humains que cette maladie produit ».

La ministre sud-africaine de la Santé, Manto Tshabalala-Msimang, pourtant très réticente à l'égard des antirétroviraux dans la lutte antisida, a annoncé que 3,4 milliards de rands (455 millions de dollars) avaient été alloués jusqu'en 2007 pour leur distribution gratuite.



C'est avec un lampion à la main que Michel Girouard a souligné hier la journée mondiale du sida. L'ex-chanteur, devenu depuis chroniqueur et animateur, participait à une activité de commémoration et de solidarité organisée par le Collectif du 1<sup>er</sup> décembre 2005 pour les personnes vivant avec le VIH et leurs proches. Plus de 150 personnes se sont réunies pour l'occasion au Parc de l'Espoir, un espace créé au coeur du village gai de Montréal à la mémoire des victimes du sida.

PHOTO ANDRÉ TREMBLAY, LA PRESSE

## Des médecins surestiment les risques de transmission

PASCALE BRETON

**Quel est le taux de transmission du VIH ? Même les médecins et les travailleurs spécialisés donnent la mauvaise réponse. Ils croient les risques plus élevés qu'ils ne le sont en réalité.**

Une femme qui a une relation sexuelle non protégée avec un homme infecté court 0,5 % de risques de contracter le virus à son tour. Les risques sont plus élevés dans le cas d'une infection transmissible sexuellement (ITS) comme la chlamydia ; ils se situent alors autour de 35 %.

Ce sont des informations que beaucoup de médecins ignorent, ont constaté des chercheurs de l'Université McGill. Ils viennent de publier une étude sur la question dans la revue *Sexually Transmitted Diseases*.

« De façon générale, c'est une très petite portion des répondants, soit 1,4 % en ce qui concerne le VIH et 5,8 % en ce qui concerne la chlamydia, qui estime correctement les risques de transmission », explique l'une des auteures de l'étude, Natalie Rosen.

Un peu plus de 1900 professionnels de la santé canadiens ont répondu au questionnaire des chercheurs. Les résultats ne sont pas reluisants. Les travailleurs et bé-

névoles qui oeuvrent dans les cliniques spécialisées auprès des personnes séropositives sont particulièrement mal informés. Certains croient que le risque de transmettre le VIH est de 100 %.

Les généralistes et les médecins spécialisés en obstétrique et en gynécologie s'en tirent un peu mieux. La majorité croit que les

**« Le vrai risque de transmission est très mal connu des médecins, reconnaît le Dr Réjean Thomas. Il faut dire la vérité, mais c'est délicat parce qu'on ne veut pas que les gens arrêtent de porter le condom. »**

risques se situent autour de 10 %. En ce qui concerne la chlamydia, peu de répondants connaissaient le taux exact de transmission. C'est pourtant l'une des ITS dont le risque de contamination est le plus élevé.

### Banalisation du sida et discrimination

Pour le médecin, c'est un dilemme de parler des risques de transmission à son patient. « Il faut dire les choses correctement. Le pourcentage de transmission du VIH est bas, mais les conséquences sont très graves. Dans l'étude, on parle d'une seule relation sexuelle non protégée. Les

risques augmentent si les gens n'utilisent jamais le condom », explique M<sup>me</sup> Rosen.

Le Dr Réjean Thomas, de la clinique médicale L'Actuel, partage cet avis. « Le vrai risque de transmission est très mal connu des médecins, reconnaît-il. Il faut dire la vérité, mais c'est délicat parce qu'on ne veut pas que les gens ar-

« Le sida tue toujours, même s'il tue beaucoup moins qu'avant », insiste Nima Machouf, épidémiologiste à L'Actuel. Le sida tue aussi psychologiquement, ajoute le Dr Thomas. La discrimination est une réalité quotidienne pour une personne séropositive. « Le sida reste une maladie honteuse. Les gens se cachent, ils ont peur. »

Quatre personnes sont infectées chaque jour au Québec. Un porteur du VIH sur trois l'ignore. La maladie continue de faire des ravages parmi les homosexuels, mais 30 % de patients suivis à la clinique L'Actuel sont hétérosexuels. Fait inquiétant, 20 % des nouveaux cas sont des jeunes de moins de 30 ans.

Pour secouer le torpeur, l'équipe de L'Actuel relance sa campagne controversée « Fuck le sida tue ». Il y a quelques mois, la Ville de Montréal et la Société des transports de Montréal avaient refusé d'afficher le slogan, le jugeant trop choquant. Des cégeps et des universités de la métropole avaient emboîté le pas. Dans le cadre de la Journée mondiale sur le sida, hier, la clinique médicale a donc choisi de se payer une publicité dans quelques journaux, dont *La Presse*, et de distribuer 20 000 cartes postales.

## Des opérateurs en eau potable mal formés

La santé du public est en danger, selon un groupe d'experts

PHILIPPE MERCURE

Cinq ans et demi après le scandale de l'eau contaminée qui avait fait sept morts à Walkerton, en Ontario, des opérateurs mal formés peuvent toujours être embauchés dans les usines d'eau potable du Québec.

C'est le cri d'alarme lancé hier par un groupe d'experts qui estime que le gouvernement du Québec compromet la santé publique par ses programmes d'embauche. « On considère qu'on a été bien chanceux jusqu'à présent, affirme Louise Lavoie, présidente du Conseil d'administration du Réseau environnement. Les accidents sont arrivés ailleurs, mais ils auraient pu survenir ici. »

Dans la mire du groupe, un « programme de formation à rabais » d'Emploi Québec, qui permet à des employés de faire fonctionner les usines d'eau potable les plus com-

plexes du Québec en court-circuitant les programmes de formation plus longs. Le programme de 126 heures — alors qu'un DEC en compte 2640 — avait été initialement instauré pour mettre à niveau des opérateurs déjà embauchés.

**Luc Proulx avoue qu'il est possible de se retrouver opérateur d'une usine complexe en n'ayant suivi que 126 heures de formation. Mais pas question de mettre la hache dans le programme.**

« Le ministre refuse maintenant de le fermer. C'est devenu une voie de contournement », dénonce M<sup>me</sup> Lavoie, qui souligne qu'à l'origine des scandales d'eau contaminée à la bactérie *E.coli* de Walkerton et de North Battleford, en Saskatchewan, se trouvaient aussi des employés mal formés.

Le Réseau environnement regroupe des ingénieurs, des chercheurs et des responsables d'usines d'eau potable, dont certains ont participé à la commission d'enquête sur la catastrophe de Walkerton. Les experts soulignent que le risque est

particulièrement élevé lorsque des employés aux connaissances insuffisantes se retrouvent seuls pour faire fonctionner des installations complexes qui s'alimentent avec des eaux de surface, dont la qualité est très variable.

« Il y a de la mécanique, des contrôles, de l'électricité, des décan-

teurs, des filtres, c'est très complexe. C'est impossible de maîtriser tout ça en 120 heures », explique Jean Lavoie, assistant directeur du Service de l'environnement de la Ville de Laval.

Luc Proulx, directeur des politiques de l'eau au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs du Québec, assure pourtant qu'il n'y a pas lieu de s'alarmer. Avant 2001, n'importe qui pouvait travailler dans une usine d'eau potable. Depuis, les normes se sont resserrées et les tests de contrôle se sont améliorés. « Le risque zéro n'existe pas. Mais il diminue sans cesse, et il est plus bas qu'il ne l'a jamais été », soutient-il.

M. Proulx admet que le programme d'Emploi Québec avait été mis en place en 2001 pour les employés existants. Il avoue aussi qu'à l'heure actuelle, il est possible de se re-

trouver opérateur d'une usine complexe en n'ayant suivi que les 126 heures de la formation. Mais pas question de mettre la hache dans le programme.

D'abord, parce que les formations plus longues ne suffisent pas à combler la pénurie d'employés. Ensuite, parce que le programme d'Emploi Québec convient très bien pour former des opérateurs qui iront travailler dans de petites municipalités, où « on n'a pas besoin d'avoir quelqu'un d'ultraformé ».

Le programme sera tout de même modifié pour empêcher que des gens sans expérience l'utilisent pour contourner les programmes plus longs.

« À partir de janvier, on commence à travailler là-dessus. Les gens qui n'auront pas d'expérience vont devoir recevoir plus d'heures de formation », explique M. Proulx.



# YVES BOISVERT

## La peur et le danger d'Homolka

Avec le jugement rendu mercredi par le juge James Brunton, rien n'empêche Karla Homolka de travailler dans une garderie. J'ai entendu ça à la radio, comme une démonstration ultime du danger qui nous guette. Pourquoi ne pas ajouter que les pédophiles qui ont purgé leur peine peuvent faire la même chose ? Et que dire de ceux qui n'ont pas encore été condamnés ?

Il n'y a pas de limite à la peur. Le problème ne vient pas de ce jugement, en tous points excellents. Il vient de nous. De notre incapacité à accepter ce qui s'est passé il y a 12 ans : Karla Homolka (Teale, maintenant) a bénéficié d'une peine clémente. Elle a participé, comme complice, à trois meurtres d'enfants et a été condamnée pour deux « homicides involontaires ». Au lieu de l'emprisonnement à perpétuité, elle a obtenu une peine de 12 ans de pénitencier.

Tout nous ramène à ce point de départ judiciaire calamiteux. À cette clémence irréparable. Irrémédiable.

Mais il faudra en revenir, car nous sommes 12 ans plus tard. La peine d'emprisonnement est terminée. Et on ne refera pas par la porte d'en arrière ce que le procureur général de l'Ontario a gâché en 1993.

Procureur général de l'Ontario, dont le représentant déclarait en 1993 au sujet de Karla Homolka qu'à la lumière des expertises psychiatriques, on pouvait croire qu'elle avait agi sous l'influence d'un homme dangereux, et qu'elle était peu susceptible de récidiver. On ne la craignait tellement pas qu'on s'était engagé à ne requérir aucune ordonnance après la libération d'Homolka : le danger venait de Bernardo.

Bien sûr, c'était avant la découverte des vidéos enregistrées des meurtres. Homolka y a pris une part plus importante que ce qu'on croyait.

Mais voilà le pari que prend le ministère public dans toute entente : s'assurer d'une condamnation, quitte à ne pas faire condamner une personne pour son crime en entier. Ici, la justice ontarienne s'assurait d'une condamnation contre Homolka et de sa collaboration contre Bernardo. Mauvaise entente tant qu'on voudra, elle est finale. Et elle a des conséquences.

Ce n'est pas qu'un argument « théorique ». C'est au contraire très pratique. C'est ce qui fait la différence entre un État de droit et un régime fondé sur l'arbitraire. Si l'on pouvait défaire l'entente entre Homolka et la Couronne, on pourrait aussi revenir sur des acquitte-

ments, sur l'interprétation des contrats, bref sur toute espèce de décisions des tribunaux qui, avec le passage du temps, nous paraissent mal fondées.

Or, la sécurité des gens ne dépend pas que de l'enfermement des criminels. Elle dépend aussi de la

possibilité d'imposer des conditions à un suspect.

C'est cette voie qu'a utilisée le procureur général du Québec contre Homolka. On l'a dit, il s'agit d'une exception. Il faut donc une preuve d'un « danger réel et imminent ». Sans quoi, tout détenu

que cette détenue a effectué. En fait, les expertises, même les plus récentes, sont plutôt favorables en majorité.

Certes, elle a eu cette étrange liaison avec un homme condamné pour le meurtre de sa conjointe. Mais l'homme, citoyen français, sera déporté dès sa libération. Le juge note qu'aucune preuve n'a été présentée quant à la personnalité de l'homme en question. Le simple fait qu'ils aient échangé des baisers et des lettres n'est pas suffisant pour prouver la dangerosité d'Homolka.

« On ne peut pas complètement éliminer la possibilité que M<sup>me</sup> Teale récidive un jour », concède le juge Brunton. Mais à voir comment elle a évolué depuis 12 ans, on peut penser aujourd'hui que cela est relativement improbable. De toute évidence, elle ne représente pas ce danger « réel et imminent » exigé par la loi. Voilà qui clôt le débat.

Car dans ce pays, n'en déplaise aux autorités ontariennes, la loi s'applique même à Karla Homolka.

COURRIEL

Pour joindre notre chroniqueur : yves.boisvert@lapresse.ca

### AFFAIRE HOMOLKA

## Québec donnera sa réponse aujourd'hui

PRESSE CANADIENNE

TORONTO — Selon le procureur général de l'Ontario, le gouvernement du Québec annoncera aujourd'hui s'il interjettera appel du jugement qui a affranchi cette semaine la meurtrière Karla Homolka de toutes ses conditions de libération.

Le procureur général Michael Bryant a dit au journaliste de la Presse Canadienne qu'il avait parlé hier après-midi au ministre québécois de la Justice, Yvon Marcoux, qui a confirmé qu'une décision serait prise rapidement.

« Le procureur général du Québec m'a indiqué qu'une décision sur la manière précise dont Québec procédera sera prise et annoncée ce matin », a commenté M. Bryant au téléphone tard hier.

Les représentants du ministère québécois de la Justice n'étaient pas disponibles pour commenter. Mais mercredi, un porte-parole du Ministère avait affirmé que le gouvernement prendrait une décision « rapidement ».

M. Bryant a précisé qu'il avait contacté plusieurs fois M. Marcoux et ses fonctionnaires depuis l'annonce mercredi de la décision de la Cour du Québec, qui a levé toutes les conditions imposées à Karla Homolka avant sa libération en juillet.

## Un chauffard prêt à entendre sa sentence

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Des spécialistes de l'Institut Philippe-Pinel ont déclaré Jean-Guy Lafleur apte à faire face à la suite des procédures judiciaires contre lui. Le septuagénaire a été reconnu coupable de négligence criminelle causant la mort pour avoir conduit un véhicule avec les facultés affaiblies.

À la suite du verdict de culpabilité rendu par la juge Michèle Toupin, de la Cour du Québec, le 29 août dernier, les deux parties avaient demandé à ce que l'état de santé de M. Lafleur soit évalué avant les représentations sur sentence.

La défense, qui avait échoué dans ses tentatives de faire déclarer l'arrestation illégale, espérait que Lafleur soit déclaré inapte, ce qui aurait empêché le tribunal de prononcer une sentence.

Cette requête avait été présentée au tribunal parce que Lafleur souffrait de problèmes de santé occasionnant entre autres des pertes de mémoire et d'équilibre.

# LA FACE

# CACHEE

# DE

# WAL-MART

UNE INCURSION-CHOC AU CŒUR  
DES PRATIQUES DE CE GÉANT.

CE SOIR 21 H

ZONE LIBRE  
ENQUÊTES

RADIO-CANADA

VOUS ALLEZ VOIR.

WWW.RADIO-CANADA.CA/ZONELIBRE

RÉALISATION-COORDINATION: ÉRIC LE RESTE

3365700A



Le nouveau BlackBerry 8700r<sup>MC</sup>.  
Seulement chez Rogers.

# ET VOUS PENSIEZ NE PAS POUVOIR GAGNER DU TEMPS ?

Voici l'outil dernier cri spécialement conçu pour faire gagner du temps aux petites entreprises. Avec le BlackBerry 8700r de Rogers<sup>MC</sup>, fini la course contre la montre. Faites du temps votre meilleur allié.

- Accès Internet à haute vitesse
- Affichage des pièces jointes (PowerPoint et Excel) évolué
- Écran couleur haute définition
- Toute la puissance d'un processeur interne Intel<sup>MD</sup>
- Haut-parleur et technologie Bluetooth<sup>MD</sup>

## Pourquoi choisir Rogers pour votre BlackBerry ?

- Le nouveau réseau EDGE de Rogers est le plus vaste réseau de données sans fil haute vitesse au pays.
- Rogers fonctionne sur le seul réseau vous permettant d'utiliser votre appareil d'un bout à l'autre du pays, aux États-Unis et outre-mer.
- Soutien technique complet spécialement conçu pour les utilisateurs, qui vous permet d'être efficace 365 jours par année.
- Rogers s'engage à vous offrir des appareils tout-en-un à la fine pointe de la technologie.

**BlackBerry.**

Pour de plus amples renseignements sur nos nombreuses solutions d'affaires, composez le **1 866 640-7966** dès aujourd'hui !

**ROGERS**  
SANS-FIL

**MONTREAL**  
1104, rue Ste-Catherine O.  
(514) 877-0090  
4455, rue Saint-Denis  
(514) 845-8353  
3573, boul. St-Laurent  
(514) 288-0600  
2360, rue Notre-Dame O.  
(514) 983-1666  
Centre Eaton  
(514) 849-5646  
Place Ville-Marie  
(514) 394-0000  
8984, boul. de l'Acadie  
(514) 387-9999  
1201, avenue Greene  
(514) 933-8000  
5150, rue Jean-Talon O.  
(514) 341-2221  
5954, boul. Métropolitain E.  
(514) 257-8826  
6224A, rue St-Jacques O.  
(514) 369-4000  
Place Alexis-Nihon  
(514) 865-9949  
Place Bourassa  
(514) 324-3180  
Place Versailles  
(514) 355-0003  
Les Galeries d'Anjou  
(514) 356-0356  
Centre Rockland  
(514) 735-4086  
997, rue St-Antoine O.  
(514) 866-3326  
3339L, boul. des Sources  
(514) 883-3333  
2758, boul. St-Charles  
(514) 428-9000  
8457, boul. Newmann  
(514) 368-4000  
Carrefour Angrignon  
(514) 368-4230  
Place Vertu  
(514) 745-0745  
2100, boul. Marcel-Laurin  
(514) 856-1884  
Centre Montpellier  
(514) 747-1777  
Fairview Pointe-Claire  
(514) 695-1554  
Complexe Desjardins  
(514) 842-0288  
**BECEIL**  
Mail Montemach  
(450) 467-4286  
**BOUCHERVILLE**  
Promenades Montarville  
(450) 449-4998  
**BROSSARD**  
Mail Champlain  
(450) 671-3300  
Place Portobello  
(450) 671-4744  
**CANDIAC**  
878-4, boul. Marie-Victorin  
(450) 444-2100  
**CHATEAUGUAY**  
129, boul. St-Jean-Baptiste  
(450) 692-2201  
Centre Régional Châteauguay  
(450) 692-5136  
**DRUMMONDVILLE**  
965, boul. St-Joseph  
(819) 478-9977  
Promenades Drummondville  
(819) 475-5024  
**SATINEAU**  
442, boul. St-Joseph  
(secteur Hull)  
(819) 776-4377  
360, boul. Maloney O., bur. 1  
(819) 663-8580  
Promenades de l'Outaouais  
(819) 561-3031  
**GRANBY**  
583, boul. Boivin  
(450) 777-6612  
Galeries Granby  
(450) 375-4355  
**GREENFIELD PARK**  
3320, boul. Taschereau  
(450) 671-2303  
**HULL**  
Les Galeries de Hull  
(819) 775-3687  
**I.L. PERRON**  
15, boul. Don-Quichotte  
(514) 425-5505  
**JOLIETTE**  
517, rue St-Charles-Borromée N.  
(450) 755-5000  
Galeries Joliette  
(450) 760-3000  
**LAVAL**  
2142, boul. des Laurentides  
(450) 629-6060  
Centre Laval  
(450) 978-1081  
1888, boul. St-Martin O.  
(450) 882-2640  
241C, boul. Samson  
(450) 969-1771  
Carrefour Laval (boutique)  
(450) 687-5386  
Carrefour Laval (kiosque)  
(450) 686-7566  
1273, boul. Curé-Labelle  
(450) 680-1234  
**LOUISVILLE**  
1490, chemin de Chambly  
(450) 442-1566  
**MAGOG**  
221, rue Principale O.  
(819) 843-4455  
**POINTE-AUX-TREMBLES**  
Carrefour de la Pointe  
(514) 642-6334  
**RENTIGUY**  
110, boul. Industriel  
(450) 657-3666  
Les Galeries Rive-Nord  
(450) 581-7756  
**ROSEMERE**  
Place Rosemère  
(450) 971-2000  
135, boul. Labelle  
(450) 419-7630  
**SAINTE-BRUNO**  
Promenades St-Bruno  
(450) 653-7472  
**SAINTE-CONSTANT**  
Mega-Centre St-Constant  
(450) 635-9022  
**SAINTE-EUSTACHE**  
360E, boul. Arthur-Sauvé  
(450) 974-9299  
**SAINTE-HYACINTHE**  
Les Galeries St-Hyacinthe  
(450) 261-9991  
**SAINTE-JEAN-SUR-RICHIELEU**  
Carrefour Richelieu  
(450) 359-4941  
**SAINTE-JEROME**  
Carrefour du Nord  
(450) 436-5895  
60, rue Bélanger  
(450) 431-2355  
**SALABERRY-DE-VALLEYFIELD**  
Centre Valleyfield  
(450) 373-0519  
**SHERBROOKE**  
2980, rue King O.  
(819) 566-5555  
Carrefour de l'Estrie  
(819) 822-4650  
**SOREL**  
Promenades de Sorel  
(450) 746-2079  
**TERREBONNE**  
1270, boul. Moody, bur. 10  
(450) 964-1664  
Les Galeries de Terrebonne  
(450) 964-8403  
**TROIS-RIVIERES**  
5335, boul. des Forges  
(819) 372-5000  
5635, boul. Jean-XXIII  
(819) 372-5005  
Centres Les Rivières  
(819) 694-6812

**ROGERS**<sup>MC</sup>  
Votre monde. Maintenant.

CONSULTEZ ROGERS.COM, COMPOSEZ LE 1 866 640-7966 OU RENDEZ-VOUS CHEZ NOS DISTRIBUTEURS ROGERS SANS-FIL, ROGERS PLUS OU ROGERS VIDEO.

SOURCE

ROGERS plus

ROGERS VIDEO

LA CABINE TELEPHONIQUE

Batteries Plus

EPARGNEZ  
ACHETEZ  
EN LIGNE

© 2005 Research In Motion Limited. Tous droits réservés. Les marques, images et symboles associés aux familles RIM et BlackBerry sont la propriété exclusive et des marques de commerce de Research In Motion Limited utilisées sous permission.  
\* Marques de commerce de Rogers Sans-Fil S.E.N.C. ou de Rogers Communications inc. utilisées sous licence. © 2005. Toute autre marque ou tout autre logo ou nom de produit utilisé peut être une marque de commerce ou une marque déposée appartenant à son titulaire respectif et utilisé sous permission.

## SUITES DE LA UNE

## Washington renonce à exiger le passeport

FRONTIÈRES  
suite de la page A1

« Notre plan est souple et nous examinons actuellement les solutions de rechange qui pourraient exister pour que ce ne soit pas uniquement un passeport qui soit nécessaire », a indiqué un porte-parole du département, Jarrod Agen. « Il a toujours été question que des documents de rechange seraient utilisés et nous allons maintenant de l'avant pour voir quels seront ces documents », a-t-il ajouté.

La nature de la nouvelle carte d'identité sera connue le printemps prochain. M. Agen a néanmoins pu préciser qu'elle sera « moins chère » qu'un passeport et « facile à transporter dans un portefeuille ».

Ce document (ou un passeport) sera requis dès la fin de 2006 pour les visiteurs qui voyagent par avion et par bateau et qui ne sont pas détenteurs d'un passeport canadien. À partir de décembre 2007, les voyageurs qui traversent la frontière terrestre devront aussi s'en munir, toujours advenant le cas qu'ils n'aient pas en leur possession un passeport à la feuille d'échange.

## Une solution « peu coûteuse »

C'est le quotidien *USA Today* qui a fait état hier des plus récents développements dans ce dossier. On y rapportait les efforts actuellement menés par le Département de la Sécurité intérieure et le Département d'État pour trouver une solution « peu coûteuse et pratique ».

L'administration Bush est forcée de modifier les règles du jeu aux frontières. Elle en a reçu le mandat du Congrès américain à la fin de l'année 2004, dans la foulée du rapport de la commission sur les attaques du 11 septembre 2001.

Il n'y a pas que les Canadiens qui ne pourront bientôt plus traverser la frontière avec, en main, leur permis de conduire et leur extrait de naissance. Les Américains qui retournent à la maison après un voyage au Canada seront aussi affectés.

Ce qui fait craindre le pire à bon nombre de politiciens, de représentants du milieu des affaires, mais aussi de simples citoyens des deux côtés de la frontière. Le gouvernement américain, qui a sollicité des commentaires à ce sujet au début de l'automne, en a reçu plus de 1000. La plupart étaient négatifs.

Le commerce et le tourisme risquent fort d'être les premières victimes du zèle des autorités américaines. Dans un rapport publié en juillet, la Commission canadienne du tourisme a calculé que si un passeport est exigé à la frontière, le nombre de voyages au Canada faits par des

Américains chutera de 7,7 millions en trois ans.

Selon ce rapport, le pays perdra 1,7 milliard de dollars canadiens en retombées touristiques. L'impact serait également majeur aux États-Unis, à la fois au sein des communautés frontalières et de certains États comme la

Floride, la Californie et l'Arizona.

Et même si le passeport n'est plus jugé comme étant l'unique préalable, les autorités canadiennes demeurent préoccupées par les changements annoncés au cours des deux prochaines années. « Qu'est-ce que ça veut

dire pour le futur ? On ne sait pas », a déclaré une porte-parole de l'ambassade canadienne à Washington, Jasime Panthaky, au sujet de la carte d'identité envisagée par Washington.

« Nous attendons d'obtenir des clarifications de la part du gouvernement américain à ce su-

jet », a affirmé un porte-parole du ministère canadien des Affaires étrangères, Rodney Moore. Il a signalé qu'Ottawa s'oppose à ce qu'on force les Canadiens à utiliser tout « document de type passeport » pour entrer aux États-Unis.

Certaines cartes de primes-voyages vous aident à obtenir des sièges d'avion. Nous vous aidons à voyager comme bon vous semble.

Millième  
exécution  
aux États-Unis

Le gouverneur de Caroline du Nord, Mike Easley, a refusé hier soir d'accorder sa grâce au condamné à mort Kenneth Lee Boyd, ouvrant ainsi la voie à son exécution, la millième depuis le rétablissement de la peine de mort aux États-Unis en 1976. La grâce du gouverneur était l'ultime recours du condamné, dont la Cour suprême américaine avait rejeté le dernier appel quelques heures plus tôt. Condamné pour le meurtre de sa femme, dont il était séparé, et de son beau-père, en 1988, Boyd, 57 ans, doit être exécuté par injection létale aujourd'hui à 14h.

Associated Press

**LOTO QUÉBEC Résultats**  
TVA, le réseau des tirages

**Célébration 2006**

Tirage du 2005-12-01

**430D955**

(non décomposable)

1 Ford Escape hybride 2006 (ou 47 500\$)

Les modalités d'encasement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

1 Ford Escape hybride 2006 chaque jour du 1<sup>er</sup> au 31 décembre 2005

**Tire Tote**  
www.tiretote.com

Le MEILLEUR MOYEN de TRANSPORTER et de ranger vos PNEUS!

Une excellente idée-cadeau

Disponible chez

canadien TIRE

**PRÉSENTEZ VOTRE DEMANDE MAINTENANT**

Les nouveaux titulaires de cartes obtiennent

**15 000 Points TD en prime**

jusqu'au 28 février 2006<sup>1</sup>.

**Demandez une carte Visa TD Or Voyages aujourd'hui et obtenez 15 000 Points TD en prime échangeables contre des sièges d'avion, des séjours à l'hôtel, des locations de voiture et des croisières, notamment.**

La carte Visa<sup>®</sup> TD Or Voyages<sup>®</sup> vous permet de concevoir des vacances idéales ou d'organiser un week-end de rêve. Ces possibilités vous sont offertes parce que vos Points TD ne sont pas échangeables uniquement contre des sièges d'avion, mais également contre des séjours à l'hôtel, des locations de voiture, des sièges de train, des croisières, bref, contre tout produit de voyage qui peut être réservé auprès d'une agence de voyage<sup>2</sup>. Mieux encore : présentez une demande aujourd'hui et vous recevrez

automatiquement 15 000 Points TD en prime (d'une valeur de 225 \$) que vous pourrez échanger immédiatement afin de vous offrir sans tarder une petite escapade. **Présentez votre demande sans tarder, car l'offre se termine le 28 février 2006.**



**Pour présenter votre demande aujourd'hui, passez à la succursale de TD Canada Trust la plus proche ou rendez-vous à l'adresse [www.tdcanadatrust.com/voyages](http://www.tdcanadatrust.com/voyages); pour obtenir de plus amples renseignements, téléphonez au 1 866 827-8516<sup>1</sup>.**

5364908A

1. Sous réserve de vérification du revenu. TD Canada Trust se réserve le droit de retirer l'offre ou d'abaisser la limite de crédit accordée si la cote de crédit est défavorable. L'offre peut être modifiée, prolongée ou retirée n'importe quand, sans préavis. Certaines conditions peuvent s'appliquer. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Les Points TD en prime sont attribués à l'ouverture du compte. 2. Sous réserve des places disponibles du transporteur et des conditions du prestataire. † Les résidents du Québec ne peuvent pas présenter leur demande par téléphone. \*Visa International Service Association/TD Canada Trust est un utilisateur licencié de la marque. \*Marque de commerce de La Banque Toronto-Dominion.

Bulletin de la transparence des entreprises

# Les chaînes Sears, Le Château et Reitmans échouent le test

CAROLINE TOUZIN

Parmi les 25 plus importantes entreprises de l'industrie du vêtement au Canada, Sears, Le Château et Reitmans sont dernières au chapitre de la transparence. Wal-Mart est une élève moyenne. Levi Strauss, Nike et Gap font figure de premières de classe, selon le premier bulletin du Groupe d'action pour le commerce éthique (ETAG), obtenu par *La Presse*.

Cela ne veut pas dire que les cancrs violent les normes du travail. Ni que les premières de classe sont au-dessus de tous soupçons. « La transparence, c'est une première brique dans le mur du respect des travailleurs. Si l'entreprise ne divulgue rien, comment les consommateurs peuvent-ils faire des choix éthiques? » demande la porte-parole de la Coalition québécoise contre les ateliers de misère, Catherine Vaillancourt-Laflamme.

Son organisme s'est associé à l'ETAG, une coalition canadienne d'enseignants, de syndicats et d'organisations religieuses, pour faire ce bulletin. Seulement cinq entreprises sur 25 ont obtenu une note supérieure à 50 %. Onze entreprises, dont Sears, Le Château et Reitmans, ont reçu un gros zéro parce qu'elles ont refusé de répondre au questionnaire.

La présidente du Conseil canadien du commerce de détail, Diane Brisebois, plaide la « confusion ». La coalition était inconnue de plusieurs entreprises et certains questionnaires ont été envoyés au mauvais service. C'est pourquoi plusieurs n'ont pas répondu, explique-t-elle.

C'est « trop facile » de dire cela, estime pour sa part la Coalition québécoise contre les ateliers de misère.

Le Conseil canadien du commerce de détail promet de meilleurs résultats l'an prochain. « On travaille déjà avec les détaillants pour qu'ils rendent public leur code d'éthique. Ce genre d'études les



PHOTO MARK HUMPHREY, AP ©

Onze entreprises, dont Sears (notre photo), Le Château et Reitmans, ont reçu un gros zéro parce qu'elles ont refusé de répondre au questionnaire pour évaluer leur responsabilité éthique.

décourage », ajoute M<sup>me</sup> Brisebois.

Chez les premiers de classe, il y a des entreprises montrées du doigt par le passé pour des violations au Code du travail. Preuve que la pression populaire peut pousser les entreprises à changer leurs pratiques, selon Catherine Vaillancourt-Laflamme. « Sans la pression de la population, rien ne change. Les entreprises qui ont les meilleures notes sont celles sur qui il y a eu le plus

de pressions populaires ces dernières années. »

Ainsi, l'organisme de défense des droits des travailleurs lance une campagne d'envoi de cartes postales électroniques pour influencer l'industrie du vêtement au Canada sur le site [action.clc-ctc.ca](http://action.clc-ctc.ca). Ils offrent aux « consommateurs responsables » trois modèles de cartes : l'une qui encourage les meilleures élèves à ne pas lâcher, une autre pour que

les élèves moyennes s'améliorent et une dernière aux cancrs pour qu'ils se prennent en main.

Le Groupe d'action pour le commerce éthique s'est servi de l'index Gradient mis au point par l'organisme international AccountAbility pour évaluer la responsabilité éthique des entreprises. Il a donné une note sur 100 à 25 grandes entreprises qui vendent des vêtements au Canada. Il s'est basé sur cinq critè-

res : la gestion générale, la gestion du risque, le respect du code des normes du travail dans la chaîne d'approvisionnement, l'interaction avec les groupes de pression ainsi que l'évaluation et la transmission d'informations à tous les niveaux de la chaîne.

COURRIEL

Pour joindre notre journaliste : [ctouzin@lapresse.ca](mailto:ctouzin@lapresse.ca)

## Diminution de moitié du nombre d'adolescents détenus

Pas un succès pour autant, avertit un spécialiste de la question

CAROLINE TOUZIN

À sa première année d'existence, la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents a fait diminuer de moitié le nombre de jeunes en détention « après condamnation » au Canada. Au Québec, la diminution est un peu moins grande, soit 31 %, révèle une étude de Statistique Canada publiée hier.

Le nombre de jeunes « en détention provisoire » et « en probation » a aussi diminué dans des proportions de 8 % et de 20 % dans tout le Canada.

Cette loi n'est pas un succès pour autant, dit un professeur de l'École de criminologie de l'Université de Montréal, Jean Trépanier. Le critique en matière de justice du Bloc québécois, Richard Marceau, est du même avis.

La loi qui apporte plusieurs changements majeurs à la Loi sur les jeunes contrevenants a été vertement critiquée au Québec, tant par les libéraux que par les péquistes, depuis son entrée en vigueur en 2003. Cette loi devait mettre fin aux abus de détention des adolescents. Mais au Québec, il n'y avait pas d'abus, explique Jean Trépanier. « Ici, les jeunes qu'on place sous garde ne sont pas dans des centres de détention, mais bien dans des centres de réadaptation. Ils ne sont pas surveillés par des gardiens, mais par des éducateurs souvent avec une formation universitaire. Et on est la province qui les met le moins sous garde. »

Aujourd'hui, en réduisant le temps de détention, on crée des obstacles à la réadaptation des jeunes, plaide le criminologue. La Cour d'appel a d'ailleurs tranché en avril 2003 que cette nouvelle loi viole la Charte des droits et libertés. Le gouvernement du Canada n'a pas interjeté appel du jugement.

Le bloquiste Richard Marceau compte ramener le sujet sur le tapis durant la campagne électorale. « On veut une modification à la loi pour respecter le jugement de la Cour d'appel ou une possibilité pour le Québec de revenir à l'ancienne loi », dit-il. En 2003-2004, au Canada, 1340 jeunes en moyenne étaient détenus « après condamnation », comparativement à 2720 l'année précédente. Au Québec, 213 jeunes étaient dans cette situation en 2003-2004, comrativement à 310 l'année précédente.

### LE SEUL VRAI SPÉCIALISTE DU HOCKEY AU QUÉBEC!

MÊME LE PÈRE NOËL VA CHEZ ROUSSEAU

**BOUTIQUE OFFICIELLE DE LA LNH**

**CHANDAILS 2005 TEAM CANADA**

79<sup>99</sup> REG: 109,99

**CHANDAILS DES CANADIENS THÉODORE, RIBEIRO, KOIVU**

149<sup>99</sup> REG: 199,99

**NOUS AVONS PLEINS D'IDÉES CADEAUX! MINI BÂTON LNH - MINI CHANDAILS - PHOTOS SIGNÉES - CADRES - TASSES - VERRES - ARTICLES SOUVENIRS - FIGURINES - ET BEAUCOUP PLUS...**

**TOUTES LES MARQUES, TOUTES LES GRANDEURS!**

**QUAND C'EST NOËL, C'EST ROUSSEAU**

[sportsrousseau.com](http://sportsrousseau.com)

Dollard-des-Ormeaux 3597, Boul. St-Jean (514) 626-7235

Greenfield-Park 3261, Boul. Taschereau (450) 926-0660

Méga magasin de Laval 4440, aut. Laval (440) (450) 681-8440

Méga magasin de St-Hubert 1701, Boul. Des Promenades (450) 656-1701

Magasin de Montréal 5916, rue Papineau (514) 274-4429

La vente de Noël se termine le 24 décembre 2005. Jusqu'à épuisement des stocks. Heures d'ouverture: Méga magasins de Laval et Rive-Sud: Lundi au mercredi de 9h00 à 18h00, jeudi et vendredi de 9h00 à 21h00, samedi de 9h00 à 17h00 et dimanche de 11h00 à 17h00. Les autres magasins: Lundi au mercredi de 9h30 à 18h00, jeudi et vendredi de 9h30 à 21h00, samedi de 9h00 à 17h00 et dimanche de 11h00 à 17h00. Certains modèles, couleurs ou grandeurs peuvent manquer dans certains magasins. Les produits illustrés servent de référence et peuvent être différents des produits annoncés.

## ACTUALITÉS

# Une rare fête de Noël pour les élèves

MARIE ALLARD

Le père Noël a rendu visite hier aux 300 élèves de l'école Jeanne-LeBer, du quartier Pointe-Saint-Charles. À titre de nouvel ambassadeur de Montréal, capitale mondiale du livre, il avait rempli sa hotte rouge de bouquins.

Les enfants présents ont été doublement chanceux, puisqu'ils ont eu droit à un livre et à une fête. Ailleurs, les activités spéciales des Fêtes sont boycottées par les enseignants. « On peut faire la fête dans les classes, mais il n'y a pas de mégafête de Noël, comme il n'y en a pas eu à l'accueil et à l'Halloween », a confirmé Johanne Fortier, présidente de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE).

## Pas de lock-out

Aujourd'hui, il n'y a carrément pas de classe dans les écoles des commissions scolaires de Mon-

tréal et English-Montréal. Leurs enseignants sont en grève toute la journée. Contrairement à ce qui a été évoqué il y a quelques jours, la Commission scolaire de Montréal n'a pas l'intention de déclencher un lock-out. Les cours perdus devront cependant être repris afin d'assurer un mi-

**« Retirer certains éléments directement liés à la convention collective, ce serait jeter de l'huile sur le feu... On espère que les leaders syndicaux entendent le cri du coeur des parents, afin de régler rapidement dans l'intérêt des enfants. »**

nimum annuel de 180 jours d'école.

## Exaspération des parents

Les moyens de pression des enseignants — et « l'aggravation constante de l'état des négociations » — exaspèrent la Fédération des comités de parents.

Diane Miron, sa présidente, a envoyé une lettre au ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, et à Mme Fortier. Son message : « Retirez de la table de négociations tout ce qui concerne la réussite des élèves. » Elle souhaite plutôt créer une nouvelle table de discussion qui

réunirait parents, professionnels, personnel de soutien, enseignants et directions.

Le ministre Fournier n'entend pas accéder à cette demande. « Retirer certains éléments directement liés à la convention collective, ce serait jeter de l'huile sur le feu », a dit Véroni-

que Mercier, son attachée de presse. Nous voulons des négociations. On espère que les leaders syndicaux entendent le cri du coeur des parents, afin de régler rapidement dans l'intérêt des enfants. »

## Un rempart

« On trouve ça plutôt étonnant, surprenant et décevant, a commenté Mme Fortier. La convention collective est un des remparts les plus sûrs contre les choix unilatéraux du gouvernement. » Elle a donné l'exemple des coupes budgétaires de 1997, qui ont eu moins d'impact

sur les effectifs d'enseignants que sur ceux des infirmières.

Reste à espérer que les négociations s'accélèrent. « C'est lent, très lent, a dénoncé Mme Fortier. La partie patronale veut aborder des questions plus accessoires, comme le paiement des frais d'arbitrage. » Au con-

## PROCHAINE GRÈVE DES ENSEIGNANTS

Les écoles publiques primaires et secondaires seront fermées en raison de la deuxième vague de grève des 90 000 enseignants de la province. En Estrie, dans Lanaudière, à Laval, en Montérégie et dans la couronne nord, les professeurs débrayeront jeudi prochain, 8 décembre. À Montréal, leur grève aura lieu le mardi 13 décembre. D'autres grèves — du personnel de soutien et des professionnels — sont à prévoir.

traire, Québec accuse les professeurs d'être butés sur l'aide aux élèves en difficulté. « La rencontre d'aujourd'hui (hier) nous a laissés sur notre faim », a dit Jean-Pierre St-Gelais, porte-parole patronal. Aucune nouvelle séance de négociation n'est prévue avant lundi.

## SECTEUR PUBLIC

# Les négos au point mort

MARIE ALLARD

Occupé à préparer une loi d'exception pour imposer les conditions de travail des employés du secteur public, le gouvernement ne négocie plus, selon le front commun CSN-FTQ. « Depuis que Monique Jérôme-Forget a fait un appel à la négociation intensive le 10 novembre, il ne se passe rien, a dénoncé hier Louis Roy, vice-président de la CSN. D'ici la date limite du 15 décembre qu'elle a fixée elle-même, il ne reste pourtant que deux semaines. »

La présidente du Conseil du Trésor a dit être étonnée par ces déclarations. « Je suis toujours, toujours en mode négocier », a-t-elle indiqué ajoutant qu'un demi-milliard est prêt à être investi dans les clauses normatives. Il a été impossible de savoir si les négociations devaient absolument être bouclées avant les Fêtes. « À un moment donné, l'État doit assumer ses responsabilités, a dit Mme Jérôme-Forget. Qu'on le fasse et qu'on ne soumette pas les familles (aux moyens de pression) encore en février. » Avec la collaboration de Tommy Chouinard

# Entente de principe à l'UdeM

MARIE ALLARD

Bonne nouvelle : une entente de principe a été conclue entre l'Université de Montréal et ses professeurs. Ces derniers obtiennent une hausse de salaire de 13,5 % étalée sur trois ans, plus 1 % au dernier jour de la convention collective.

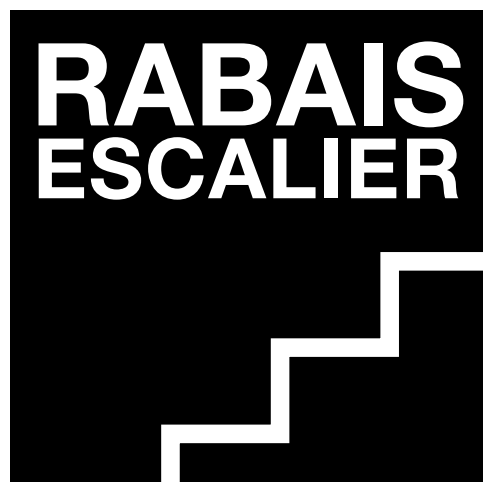
« Ce n'est pas la joie, mais quand on examine l'évolution des discussions, ça convergeait vers le point où on est rendus », a dit hier Louis Dumont, président du Syndicat général des professeurs de l'Université de Montréal. L'entente sera soumise aux 1270 professeurs lundi. « On verra si c'est acceptable pour l'ensemble des membres », a indiqué M. Dumont. L'Université s'est quant à elle réjouie de l'entente, tel qu'indiqué dans un communiqué.

Un rattrapage rapide des 12 jours de grève est prévu dans le protocole de retour au travail. La prolongation du trimestre en janvier — que l'Université jugeait inévitable — est désormais écartée. « La session d'automne se terminera le 23 décembre », précise le communiqué de l'administration.

Les professeurs se sont engagés à soumettre à l'approbation des étudiants les changements apportés aux syllabus, à l'horaire ou aux évaluations. Ils ne seront par ailleurs payés que pour 50 % des heures de cours à reprendre, selon M. Dumont. « Chaque professeur va évaluer comment faire le rattrapage, a-t-il souligné. Ça n'a pas posé de problème majeur au printemps dernier, après les cinq semaines de grève des étudiants. »

# Quatre façons d'économiser en tout temps

## Économisez PLUS!



Faites des économies en tout temps en regroupant sur une même facture des produits différents ou identiques des zones ESCALIER et DERNIÈRE CHANCE.

# 15%

à l'achat de 12 bouteilles et plus

# 10%

à l'achat de 6 bouteilles et plus

# 3%

à l'achat de 3 bouteilles et plus

## Économisez MIEUX!



**EMBOUTEILLEZ VOUS-MÊME VOTRE VIN ET ÉCONOMISEZ!**

Sélection de vins d'appellation d'origine contrôlée (AOC), de cépage et de table.

## Économisez ENCORE PLUS!

Jusqu'à  
**15%**

Jusqu'à 25% si jumelé avec le rabais ESCALIER.

Obtenez en tout temps jusqu'à 15% de rabais dans la zone DERNIÈRE CHANCE sur tous les produits offerts en liquidation.



## Économisez GROS!

Jusqu'à  
**15%**

Comparativement à la marque la plus populaire de la catégorie (prix au ml du format de 750 ml).

Profitez en tout temps d'économies nettement avantageuses sur une gamme de produits de qualité offerts dans la zone SPIRITUEUX en format de 1,75 L.



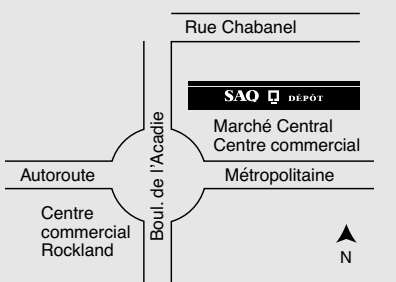
# SAQ DÉPÔT

## SAQ DÉPÔT MONTRÉAL

1001, rue du Marché-Central, Unité A-1  
(à l'angle de la rue Chabanel)

514.383.9954

Lundi · mardi	9 h 30 à 19 h 00
Mercredi · jeudi · vendredi	9 h 30 à 21 h 00
Samedi	9 h 30 à 17 h 00
Dimanche	11 h 00 à 17 h 00



# Centre Bell Le Canadien paiera son impôt foncier

DENIS LESSARD

QUÉBEC — Le gouvernement Charrest ne déposera pas d'amendement au projet de loi omnibus actuellement à l'étude à l'Assemblée nationale afin de permettre à la Ville de Montréal de modifier le taux d'impôt foncier du Centre Bell.

Selon les informations obtenues par *La Presse*, il y a déjà quelques jours que le négociateur du Canadien dans ce dossier, M<sup>c</sup> Marcel Aubut, a été informé que les changements souhaités par l'équipe ne seraient pas apportés. Le Canadien voulait qu'on fasse disparaître son compte d'impôt foncier, ce qui équivalait à une somme de huit millions par année.

Québec devait modifier la Charte de Montréal afin de permettre à l'administration Tremblay d'appliquer un taux privilégié au centre ouvert en 1996. Cette opération devait avoir lieu à la mi-décembre, dans l'habituelle fébrilité des heures précédant l'ajournement de l'Assemblée nationale pour les Fêtes. Un article de *La Presse* avait mis au jour ces intentions.

# SERVICES DE GARDE

# Les députés libéraux se mêlent de la réforme

TOMMY CHOUINARD

QUÉBEC — Préoccupés par la grogne entourant la réforme des services de garde, les députés libéraux ont décidé d'intervenir dans la préparation des amendements au projet de loi de la ministre de la Famille, Carole Théberge.

Fait exceptionnel, le caucus du Parti libéral a en effet accepté de rencontrer hier les représentants de l'Association québécoise des centres de la petite enfance (AQCPÉ), qui s'oppose à la réforme.

Déçu de l'échec de la rencontre avec M<sup>me</sup> Théberge lundi, l'AQCPÉ a choisi de solliciter l'attention des députés libéraux cette semaine.

Plus de 25 députés — le tiers du caucus libéral — ont assisté à cet-

te rencontre à huis clos, qui a duré une heure. Carole Théberge était présente, ainsi que quelques autres ministres, dont Monique Jérôme-Forget et Pierre Reid.

L'AQCPÉ a pu y présenter sa « proposition de consolidation et de restructuration du réseau des CPE », qui a été écartée trop vite selon elle par Carole Théberge.

Cette proposition, qui se veut une réponse au projet de loi 124, prévoit de réduire de 1000 à 700 le nombre de CPE. Elle stipule que les CPE seraient tenus d'offrir un panier de services de base aux garderies en milieu familial dont elles assurent la gestion. Des économies d'une quarantaine de millions seraient réalisées par le gouvernement, estime l'AQCPÉ.

À la suite de cette rencontre,

plusieurs députés ont refusé de commenter et se sont engouffrés dans une pièce en compagnie de M<sup>me</sup> Théberge. La directrice de cabinet de la ministre, Sylvie Mathurin, et le sous-ministre Pierre Lamarche se sont joints au groupe. Ils ont tenu une « séance de travail » pour faire un compte-rendu de la rencontre et discuter des amendements qui seront apportés au projet de loi.

Les députés libéraux « veulent travailler avec moi pour être sûrs que le projet de loi 124 réponde aux besoins des parents et des enfants. On travaille tous pour le bonifier », a expliqué Carole Théberge.

Le whip en chef du gouvernement, Norman MacMillan, estime que cette rencontre prouve une chose : « On est prêts à écouter

encore. » Il a reconnu que la réforme des services de garde fait jaser au sein du caucus. « Il n'y a pas d'inquiétudes. Ce sont des interrogations », a-t-il précisé.

Même si elle croit que la proposition de l'AQCPÉ et son projet de loi « se ressemblent beaucoup », Carole Théberge a assuré qu'elle ne renoncera pas à la création de bureaux coordonnateurs, le principal point en litige. Le projet de loi 124 propose de retirer à 884 CPE la gestion des garderies en milieu familial pour la confier à ces bureaux coordonnateurs. L'AQCPÉ s'y oppose.

Le directeur général de l'association, Jean Robitaille, s'est réjoui du déroulement de la rencontre. « Il y a de l'ouverture. On a senti beaucoup d'empathie, et on a eu droit à des applaudissements plus que polis », a-t-il noté.

Selon lui, plusieurs députés libéraux ne partagent pas le point de vue de la ministre au sujet des bureaux coordonnateurs. Il souhaite que le projet de loi ne soit pas adopté avant Noël.

L'AQCPÉ a également rencontré une trentaine de députés du Parti québécois, qui partagent son point de vue, et deux députés de l'Action démocratique du Québec.

# Nous ouvrons jusqu'à 17 h samedi!



## L'authentique magasin de Noël<sup>MC</sup>

**Du vendredi 2 au dimanche 4 décembre**

**Ce week-end, avec ce bon-rabais, vous obtenez une**

# remise de 15 \$

à l'achat de 75 \$ ou plus de marchandises!

**PLUS 10 fois vos points Primes Hbc**

**Vendredi 2 décembre, de 18 h à la fermeture, et samedi 3 décembre, de 8 h à 11 h!**

Articles admissibles au programme Primes Hbc. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre offre de Primes Hbc. Précisions en magasin.



**la Baie**  
L'authentique magasin de Noël<sup>MC</sup>

Ce week-end, obtenez une **remise de 15 \$** à l'achat de 75 \$ ou plus de marchandises à prix ordinaire, de solde ou de liquidation.

**Du vendredi 2 au dimanche 4 décembre**

\* Avant taxes. Un bon-rabais par transaction. Exceptions : cosmétiques et produits parfumés. Autres exceptions et conditions générales ci-dessous.

# 15 \$

## DOLLARS LA BAIE

**40 % de rabais**  
Arbres de Noël  
Exception : Heritage.

**30 % de rabais**  
Jeans LEVI'S, WRANGLER et LEE pour elle et lui  
Modèle 501 de Levi's pour lui dans le lot.  
Ord. 34,99 \$ à 59,99 \$. Solde 24,49 \$ à 41,99 \$.

**30 % de rabais**  
Chaussures FLORSHEIM, BOSTONIAN, NUNN BUSH, HUSH PUPPIES, ROCKPORT, CLARKS et BROWN'S LANDING pour lui

**50 % de rabais**  
Tenues mode et jeans TOMMY HILFINGER DENIM pour elle et lui et POINT ZERO pour lui

**30 % de rabais**  
Ensemble-montre MATHEY TISSOT Ord. 29,99 \$. Solde 20,99 \$.

**15 % de rabais**  
Petits électros de soins personnels

**45 % de rabais**  
Soutiens-gorge et slips WONDERBRA et WARNER'S sous boîte pour elle

**100 \$ de rabais**  
Foyers électriques

**7 % de rabais**  
Appareils électroniques  
Exceptions : appareils Bose et XBR de Sony.

**40 % de rabais**  
Mode WAYNE GRETZKY pour lui

**50 \$ de rabais**  
Poêles électriques

**25 % de rabais additionnel**  
Choix de jouets à prix de liquidation  
Sur nos derniers prix étiquetés.

**PROMO MODE SEMESTRIELLE**

# 25 % de rabais additionnel

Pour toute la famille : vaste choix de mode (griffes comprises), lingerie, sous-vêtements, tenues de nuit, accessoires, collants et chaussettes à prix déjà réduit. Sur nos derniers prix étiquetés. Exception : collection olympique.

**Une offre qui fleure bon!**

# 5 fois vos points Primes Hbc

de 75 \$<sup>MC</sup> ou plus de produits parfumés du vendredi 2 au dimanche 4 décembre

Carte or = 100 x montant en dollars x 5. Carte bleue = 50 x montant en dollars x 5.

\*\* Avant taxes. Cette offre ne peut être combinée avec aucune autre offre de Primes Hbc. Exception : cosmétiques.




# LE NOËL DES CHATS

www.clubfelindemontreal.com

## SALON ET EXPOSITION FÉLINE DE CHAMPIONNAT CANADIEN

250 CHATS ET CHATONS (150 LE VENDREDI)  
125 ÉLÉVEURS

NOMBREUX KIOSQUES D'INFORMATION ET DE CADEAUX  
ANIMATION CONTINUE AU PODIUM  
MÉDECINS VÉTÉRINAIRES SUR PLACE

**Admission**  
Adultes : 11,00\$  
Étudiants et aînés (60 ans +) : 9,00\$  
Enfants (6 à 12 ans) : 6,00\$

**Heures d'ouverture**  
Vendredi : 13H00 à 19H00  
Samedi et dimanche : 9H00 à 17H00

Place Bonaventure HALL EST  
2-3-4 DÉCEMBRE 2005

GC Fioralle Victor  
2<sup>me</sup> mezzanine chaton canadien 2004-2005

# FRET SAISI, IMPAYÉ, EN SOUFFRANCE ENCHÈRES PUBLIQUES

**DORVAL INT'L AÉROPORT - HÉRITAGE VEND AUX ENCHÈRES ENTREPÔT DROITS D'IMPORTATION ET TAXES PAYÉS - DÉDOUANÉ**

**IBIJOUX EN DIAMANTS IMPORTÉS ROLEX, CARTIER, PIAGET**



**Dimanche, le 4 décembre 2005**  
Vente aux enchères à 14h00. Observation de 13h00.

**Dorval Int'l Aéroport**  
2070 Chartier Blvd.  
La Côte-d'Ivoire de Leisse, nord sur 55 Ave, directement sur Chartier

Toutes les ventes sont finales. Plusieurs articles seront vendus sur la base d'ENCHÈRE SANS MINIMUM NI RÉSERVATION.  
Modalités de paiement : Visa, Interac, argent comptant, chèque certifié. Prime d'acheteur de 15 % à ajouter. Certaines restrictions s'appliquent. Vente soumise à ajouts, suppressions, erreurs ou omissions. Heritage Auctioneers International.

www.heritageauctioneers.ca

3365072A

# MONDE

## LE TOUR DU GLOBE

### SINGAPOUR

#### Australien pendu

L'Australien Nguyen Tuong Van, condamné à mort pour trafic de drogue à Singapour, a été pendu aujourd'hui à la prison Changi après l'échec de tous les recours introduits pour obtenir sa grâce, a annoncé le gouvernement de la ville-État. Nguyen, un Australien d'origine vietnamienne âgé de 25 ans, avait été condamné en décembre 2002 pour avoir introduit 400 grammes d'héroïne à Singapour, où la peine de mort est prévue pour les trafiquants de drogue.

d'après AFP

### ÉTATS-UNIS

#### Aucune violation ?

La secrétaire d'État américaine, Condoleezza Rice, fera une déclaration sur l'affaire des vols secrets de la CIA la semaine prochaine, lors de son voyage en Europe, a indiqué hier le ministre irlandais des Affaires étrangères Dermot Ahern. Mme Rice « va répondre à la lettre » de demande d'explications de l'Union Européenne à ce sujet. Elle affirmera que les États-Unis n'ont violé aucune loi internationale sur les droits de l'homme, a précisé le ministre irlandais.

d'après AFP

### ÉGYPTE

#### Tirs meurtriers



PHOTO REUTERS  
Des policiers antiémeute bloquent l'entrée d'un bureau de scrutin en Égypte.

Un Égyptien a été tué et plusieurs autres blessés par balles hier quand la police a ouvert le feu devant un bureau de vote, à Baltim, au nord de l'Égypte, au premier tour de la dernière phase des législatives, a-t-on appris de sources médicales. Environ 70 personnes ont été blessées, certaines également par balles lors de cet incident. Il s'agit du troisième Égyptien mort, le premier tué par un policier, lors des nombreuses violences qui ont éclaté lors de ce long mois des législatives qui s'achèvera le 7 décembre.

d'après AFP

### FRANCE

#### La colonisation

Près de deux Français sur trois (64 %) approuvent un article de loi controversé demandant que « les programmes scolaires reconnaissent en particulier le rôle positif de la présence française outre-mer, notamment en Afrique du Nord », selon un sondage à paraître aujourd'hui. Les personnes interrogées sont 29 % à désapprouver le texte, 7 % choisissant de ne pas se prononcer. L'enquête a été réalisée par téléphone le 30 novembre auprès d'un échantillon de 1013 personnes âgées de 18 ans et plus.

d'après AFP

### BRÉSIL

#### Dirceu démis



PHOTO REUTERS  
José Dirceu, l'ancien ministre chef du cabinet du président Luiz Inacio Lula da Silva.

La Chambre des députés du Brésil a démis mercredi de son mandat parlementaire José Dirceu, l'ancien ministre chef du cabinet du président Luiz Inacio Lula da Silva, accusé d'avoir organisé un système de corruption. Le rapport recommandant l'annulation du mandat de député de Dirceu a été adopté par une majorité de 293 députés sur les 513 que compte la Chambre. Cette sanction va l'empêcher d'exercer un mandat électif pendant une durée de huit ans après la fin théorique de son mandat en 2007.

d'après AFP

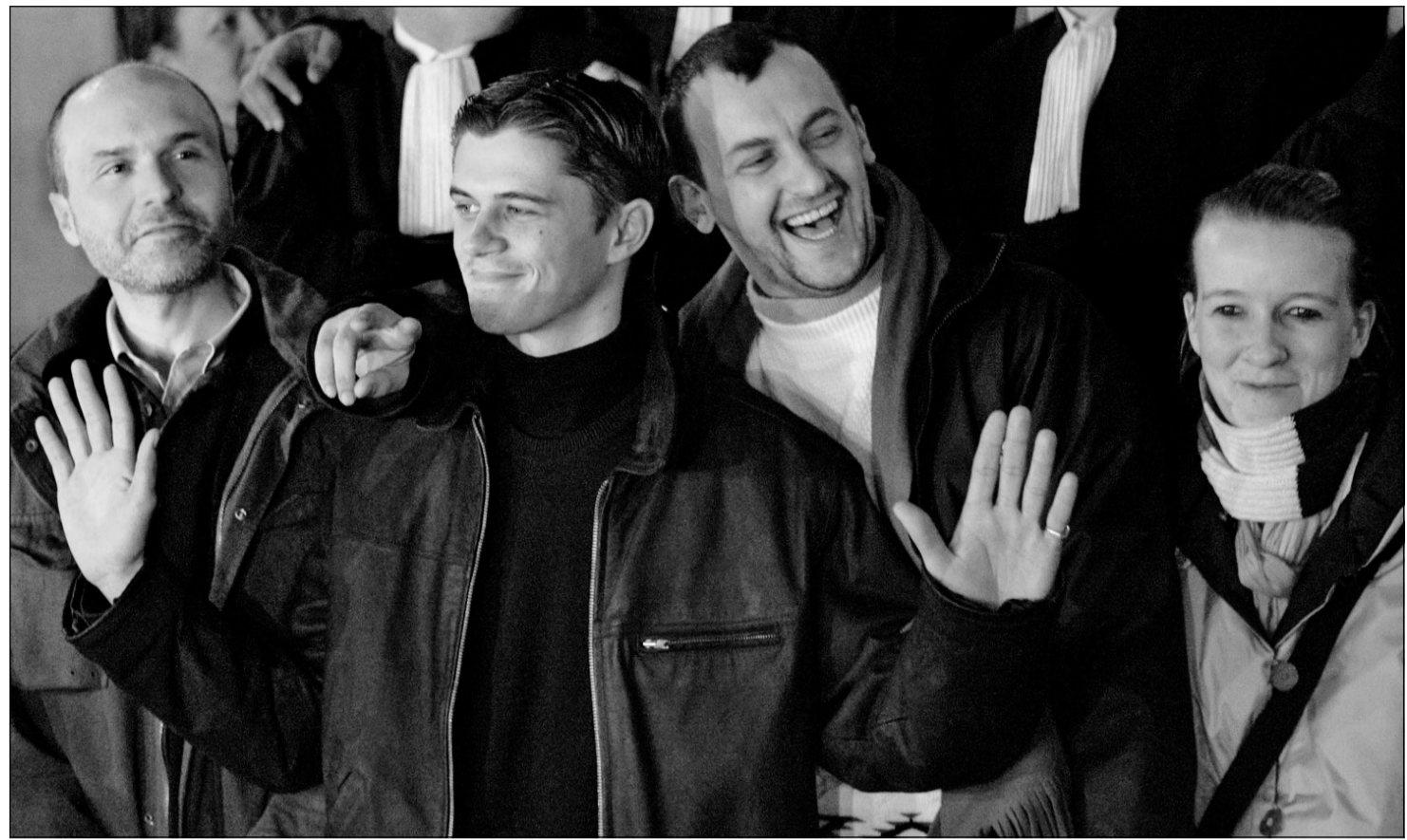


PHOTO FRANCK PREVEL REUTERS  
Quatre des accusés acquittés en appel au procès d'Outreau en France : de gauche à droite, Alain Marécaux, Daniel Legrand, Franck et Sandrine Lavier.

## Procès en appel d'Outreau : la justice française s'excuse



LOUIS-BERNARD ROBITAILLE

COLLABORATION SPÉCIALE

PARIS — Partagés entre la joie et les larmes, ils sont groupés sur les marches du palais de justice de Paris, les six acquittés de l'affaire d'Outreau, entourés de leurs avocats. Il y a aussi un quadragénaire, qui brandit une photo grand format : celle de son frère, le garagiste Francis Mourmand, qui s'est suicidé, à 33 ans, en juin 2002, après avoir été jeté en prison au mois de mars pour viols,

**« Devant tant de vies gâchées, le suicide en prison d'un innocent, je présente aux acquittés les excuses de l'ensemble de l'institution judiciaire. Cette immense erreur judiciaire demandait réparation publique. »**

torture et actes de pédophilie. Sur la foi d'accusations délirantes de dizaines d'enfants saisis par une sorte de psychose collective, dans la petite ville d'Outreau, au nord de la France.

À partir d'un huis clos familial impliquant les époux Delay et leurs quatre fils, plus un couple de voisins, les services sociaux, mais d'abord et avant tout la justice, avait inventé un « réseau pédophile international ». En l'absence de la plus petite preuve matérielle, sur la base de déclarations invraisemblables d'enfants perturbés, le juge d'instruction avait fait jeter au trou des voisins d'immeuble ou de quartier, mais aussi de parfaits étrangers raflés par hasard ou pour cause d'homonymie. Le calvaire a duré entre quatre ans et quatre ans et demi, parfois jusqu'à 40 mois de déten-

tion. Il y a eu des tentatives de suicide, des enfants soignés pour troubles psychiatriques, des parents séparés de leurs enfants depuis le début de l'affaire, des divorces, des familles ruinées financièrement.

Il n'y avait plus de suspense, ou presque : la veille, l'avocat général, mais aussi le procureur général de Paris, Yves Bot, avaient proclamé « hors de tout doute » l'innocence des six accusés (sept autres avaient été tout aussi arbitrairement acquittés au premier procès, en juin 2004 à Saint-Omer) et présenté leurs « regrets ». Du coup, les nombreux avocats de la défense avaient tous renoncé à plaider, se contentant, fait inouï, de réclamer une minute de silence pour Francis Mourmand. Curieusement, le jury populaire (neuf civils et

Leurs fillettes, placées dans des familles d'accueil depuis plus de quatre ans, sont profondément perturbées.

Dominique Wiel, 67 ans, prêtre-ouvrier idéaliste, tendance altermondialiste, issu d'une famille du Nord de 14 enfants. « Cette heure de joie, elle n'aurait jamais dû être, si nous avions eu affaire à une justice raisonnable. »

Après les « regrets » formulés mercredi après-midi par le haut magistrat Yves Bot drapé dans son manteau d'hermine, les « excuses » solennelles du ministre de la Justice en personne, Pascal Clément, dans une déclaration télévisée, trois quarts d'heure à peine après le verdict de la Cour d'appel de Paris. « La Cour d'appel a mis un terme au procès, mais pas à l'affaire d'Outreau, a-t-il dit. Devant tant de vies gâchées, le suicide

en prison d'un innocent, je présente aux acquittés les excuses de l'ensemble de l'institution judiciaire. Cette immense erreur judiciaire demandait réparation publique. »

Au-delà des indemnités qui seront versées aux innocents (entre 500 000 \$ et 1 million de dollars par personne), le Garde des sceaux a annoncé, fait rarissime, une enquête en bonne et due forme qui rendra ses conclusions en février prochain. Pour tirer les conclusions du désastre, mais aussi pour prendre les sanctions, si nécessaire, à l'encontre des magistrats.

Au premier rang desquels le juge d'instruction Francis Burgaud. C'est lui qui refusait les demandes de mises en liberté, les contre-expertises de psychologues, les confrontations avec les enfants accusateurs. D'abord promu à Paris pour avoir aussi bien mené cette « affaire du siècle », on le disait aujourd'hui « absent du palais depuis des semaines et déprimé ».

Il avait d'autant plus facilement ruiné des vies et accablé des innocents que ses supérieurs hiérarchiques et ses collègues, une soixantaine en tout, l'avaient de bout en bout aveuglément soutenu.

## Journaux irakiens soudoyés par l'armée américaine Washington dans l'embarras

AGENCE FRANCE-PRESSE

WASHINGTON — La publication dans des journaux irakiens d'articles de militaires américains se faisant passer pour des journalistes indépendants a provoqué hier l'embarras de la Maison-Blanche sur cette initiative destinée à améliorer l'image des États-Unis auprès des Irakiens.

Selon le quotidien *Los Angeles Times* de mercredi, l'armée américaine rémunère secrètement des journaux irakiens pour qu'ils publient ces articles rédigés par des soldats américains et ensuite traduits en arabe avec l'aide d'une société américaine de relations publiques, Lincoln Group.

Ces articles sont présentés comme étant rédigés par des journalistes indépendants. Ils vantent le travail des Américains et des Irakiens sur le terrain pour reconstruire l'Irak et dénoncent les actions des insurgés.

Hier, le groupe de médias américain Knight-Ridder a ajouté que l'armée américaine avait aussi payé des journalistes irakiens jusqu'à 200 \$US par mois pour

écrire des histoires favorables à la coalition. Les paiements auraient été faits à des membres du Club de la presse de Bagdad, une organisation créée par des officiers américains il y a plus d'un an.

#### L'armée américaine se défend

À Bagdad, l'armée américaine a défendu ces pratiques, estimant qu'il fallait contrer les mensonges diffusés par des militants d'Al-Qaeda. « Nous ne mentons pas, nous n'avons pas besoin de mentir, nous autorisons nos commandants sur le terrain à être en mesure d'informer le public irakien », a déclaré un porte-parole de l'armée américaine, le général Rick Lynch.

« Ce que Zarqoui continue de faire est de mentir aux Irakiens, de mentir à la communauté internationale », a-t-il ajouté en référence au chef d'Al-Qaeda en Irak, Abou Moussab Al-Zarqoui.

Un autre porte-parole de l'armée américaine, le lieutenant-colonel Barry Johnson, a aussi justifié la publication des articles en indiquant qu'il s'agissait « d'un programme pour permettre d'avoir des informations factuelles dans les journaux

irakiens sur les opérations en cours ».

« Il y a des intimidations et de nombreux meurtres et d'autres façons de manipuler la presse, aussi on a considéré qu'il était nécessaire de s'assurer que les faits étaient publiés », a-t-il dit.

Plusieurs journalistes irakiens ont déclaré qu'un certain nombre de journaux étaient connus pour publier des articles donnés par des institutions américaines.

À Washington, la Maison-Blanche a réagi en se disant « très préoccupée » par ces informations et a demandé au Pentagone des explications. « Les États-Unis sont champions pour promouvoir et défendre la liberté et l'indépendance de la presse dans le monde et nous continuerons à le faire », a assuré le porte-parole de la présidence américaine, Scott Mc Clellan.

Un porte-parole du Pentagone, Bryan Whitman, a dit qu'il n'avait « pas tous les éléments » pour faire des commentaires mais a jugé « gênantes » les pratiques décrites si elles se révélaient vraies. Un haut responsable du département d'État ayant requis l'anonymat a jugé pour sa part que ces pratiques rendaient « plus difficile » le travail des diplomates.

PRÉSIDENTIELLE AU KAZAKHSTAN

# Le règne de Nazarbaev et l'or noir

SÉBASTIEN DAYCARD-HEID  
ET SIMON MAZURELLE  
COLLABORATION SPÉCIALE

ASTANA — « Notre président et Bill Clinton, notre président et Nelson Mandela, notre président et Henry Kissinger... » Sanglée dans son uniforme bleu, la guide détaille avec fierté les photos des rencontres officielles qui ont émaillé la carrière du président kazakh Noursoultan Nazarbaev, dont la victoire est pratiquement assurée au scrutin présidentiel de dimanche.

L'ancien palais présidentiel, transformé en musée, est devenu une visite incontournable pour les fonctionnaires en mission ou les écoliers, mais aussi pour les Kazakhs, venus de tout le pays admirer Astana, leur nouvelle capitale. Un enthousiasme qui ferait presque sourire Nurbulat Massanov. « Ce n'est qu'un ancien apparatchik, reconverti en président socio-libéral. Avec son administration, il gère le pays comme un fief. Il a fait d'Astana sa nouvelle capitale parce qu'il avait peur d'une révolution à Almaty », explique la politologue, qui a perdu sa chaire pour ses prises de position et son franc-parler.

Astana, dont Nazarbaev veut faire la « preuve de l'excellence kazakhe », est en chantier depuis 1995. Ce projet pharaonique a déjà coûté plusieurs milliards de dollars, mais les Kazakhs sont fiers de la grandeur affirmée de leur pays.

Avec 9 % de croissance par an et par habitant, le président peut se permettre de faire rêver ses concitoyens.

**Le pétrole kazakh**

À chacun de ses discours, il promet un grand avenir à son pays et a même concocté un ambitieux programme intitulé « Kazakhstan 2030 ». Un plan qu'il compte réaliser grâce aux pétrodollars : en 2015, le Kazakhstan sera le cinquième producteur d'or noir du monde. Ses matières premières et surtout son potentiel pétrolier ont attiré les investisseurs étrangers comme Chevron, BP, Total, Agip, et bien d'autres.

L'après-1991, lorsque ce géant eurasiatique sortait de l'orbite soviétique, est révolu. Oublié le *Kazakhgate*, l'époque où Nazarbaev succombait aux lausses financières des négociants en pétrole. Fin politique, il a repris les choses en main, et désormais la compagnie



Deux jeunes femme kazakhes passent devant des affiches électorales à Astana. Le président Noursoultan Nazarbaev n'a pas vraiment d'opposant sérieux qui pourrait mettre fin à son règne de 14 ans.

PHOTO SERGEI GRITS, AP

pétrolière nationale sera propriétaire pour moitié des futures découvertes.

Son puissant voisin chinois, qui est en passe de devenir un partenaire économique de premier plan, veut aussi profiter du pétrole kazakh pour nourrir sa croissance. L'été dernier, la China National Petroleum Company a ainsi acquis, pour 4,18 milliards de dollars américains, les champs de Kumkol, au sud du pays, qui appartenaient à Petrokazakhstan, une entreprise canadienne de Calgary.

Et dès la fin du mois, un pipeline déversera ce pétrole dans la province chinoise du Xinjiang, en plein développement. « Côté kazakh, l'acceptation de cette vente répond surtout à des préoccupations géopolitiques », explique Sultan Akimbekov, sinologue. « Nazarbaev tente d'équilibrer les velléités russes, occidentales et désormais chinoises pour bâtir son économie. La Chine a plus à offrir au Ka-

zakhstan que les Occidentaux. » Et surtout, elle est davantage portée à fermer les yeux sur le système Nazarbaev.

**Népotisme et groupes d'influence**

Car au Kazakhstan, comme l'explique Nurbulat Massanov, le népotis-

kazakh n'a d'ailleurs pas vraiment d'opposant sérieux qui pourrait stopper son règne de 14 ans. Chacune de ses sorties est complaisamment suivie par les médias et notamment la chaîne de son gendre, Rakhat Aliev.

Au grand dam de Sergueï Duva-

tions présidentielles, jusqu'à présent toujours critiquées par l'OSCE pour leur manque de « transparence ». « Nazarbaev ne se donne même plus la peine de participer aux débats électoraux, explique-t-il. Il est assuré de gagner, même sans tricher ! »

Pas question, toutefois, de perdre son pouvoir comme le beau-père de son autre fille, l'ancien président kirghiz, à cause d'une révolution colorée... Avant les élections, il a joué de la carotte et du bâton. Augmentation des salaires des fonctionnaires, multiplication des bourses d'études à l'étranger. Mais aussi interdiction de rassemblements avant les élections, voire après, si un projet de loi passe au Parlement. Les ONG étrangères sont aussi sous surveillance renforcée, soumises à l'approbation présidentielle. Et tout l'été, les troupes antiémeutes se sont activement entraînées. Juste au cas où !

**En 2015, le Kazakhstan sera le cinquième producteur d'or noir du monde. Ses matières premières et surtout son potentiel pétrolier ont attiré les investisseurs étrangers comme Chevron, BP, Total, Agip, et bien d'autres.**

me et le clientélisme sont monnaie courante. « Autour de lui, il y a de nombreux groupes d'influence, dont le clan familial et notamment Darigha, sa fille députée, qui possède avec son mari Rakhat Aliev plusieurs entreprises, des médias et son propre parti Asar... » Le président

nov. Ce journaliste opposant connaît si bien le dessous des cartes kazakhes que ses articles lui ont valu d'être emprisonné sous de fausses accusations. Blanchi, il appartient désormais à une association de défense des droits de l'homme et suit avec intérêt les préparatifs des élec-

# Proche-Orient: Paul Martin et les libéraux en terrain miné



JOONEED KHAN

**REGARD SUR LE MONDE**

Efficacité d'un lobby israélien revigoré ? Concession aux États-Unis en échange de « considérations (pas si) futures » ? Toujours est-il que le Canada a décidé de soutenir davantage l'État juif à l'ONU. Le lobby arabe est furieux. Ce qui augure mal pour les libéraux de Paul Martin en ce début de campagne électorale.

C'est la saison des résolutions de soutien aux Palestiniens et de condamnation d'Israël à l'Assemblée générale de l'ONU. C'est cette instance qui vota, le 29 novembre 1947, la résolution 181 partageant la Palestine en un État juif et un État arabe. Assumant

son rôle dans le pourrissement continu du problème, l'assemblée marque cette date chaque année en adoptant ces résolutions à une majorité écrasante.

Le Canada vote généralement avec le reste du monde. Mais, le rappela lundi le ministre Pierre Pettigrew dans le *Citizen*, Ottawa a changé son vote quatre fois l'an dernier, se rangeant plutôt avec Israël, les États-Unis, l'Australie et quelques archipels du Pacifique.

L'exercice se répète, et le Canada s'apprête à se dresser à nouveau contre le consensus mondial. Pettigrew invoque « une litanie de textes accusatoires qui ne contribuent pas au dialogue, une tendance à mettre tout le blâme sur Israël, et une omission de la part de blâme allant aux Palestiniens, à propos du terrorisme et des attentats suicide notamment ».

**B'nai Brith satisfait**

Le B'nai Brith Canada a bien accueilli le changement de cap, estimant qu'il était « plus que temps de rectifier les injustices commi-

ses contre Israël à l'ONU ». « Il n'est question que de trois résolutions », mais « nous nous attendons à ce que le Canada vote contre toutes les autres aussi », a déclaré Frank Dimant, président de l'organisation juive.

« Le moment est délicat, mais en voulant plaire à tous les électeurs,

**« Le Canada ne partage pas les valeurs de certains pays, comme Israël, qui violent le droit international et dont le dossier des droits humains suscite des interrogations », a lancé le président de la Fédération canado-arabe à l'adresse de Paul Martin.**

les libéraux vont se mettre tout le monde à dos », a estimé Husein Amery, président du Conseil national sur les relations canado-arabes. « Je reçois beaucoup d'appels de gens en colère et je pense que les libéraux vont perdre quelques votes », a-t-il dit.

La communauté juive du Canada est prospère, bien organisée et influente, alors que les musulmans

sont plus pauvres et plus divisés, note un *columnist* torontois. Mais les juifs sont 1 % de l'électorat, alors que les musulmans sont 2 %, avec de nouveaux immigrants venant d'Asie du Sud, note-t-il.

Il signale que les circonscriptions des ministres Pettigrew et Liza Frulla ont beaucoup d'électeurs musul-

mans. Et il parle des efforts de la Fédération canado-arabe auprès des musulmans à Winnipeg et Edmonton, où la ministre Anne McLellan pourrait avoir la vie dure, surtout à cause des lois antiterroristes et de l'affaire Maher Arar.

**Petite phrase de Martin**

Le premier ministre Paul Martin a mis le feu aux poudres début no-

vembre en déclarant, au congrès des Communautés juives unies, que « les valeurs d'Israël sont celles du Canada ». Invité mardi dernier avec les autres chefs de partis par la Fédération canado-arabe, M. Martin était pris à contre-pied par Faraj Nakhleh, président de l'organisation.

« Le Canada ne partage pas les valeurs de certains pays, comme Israël, qui violent le droit international et dont le dossier des droits humains suscite des interrogations », a-t-il dit. Se tournant vers Paul Martin, il a ajouté : « Vous avez fait un grand discours à l'ONU. Les résolutions de l'ONU ne sont pas un buffet où l'on prend ce qu'on veut. Pourquoi les résolutions sur la question palestinienne ne sont-elles pas appliquées ? »

Entre-temps, le sénateur libéral Marcel Prud'homme, partisan connu de la cause arabe, intervenait à la Chambre haute pour savoir si c'était vraiment le ministre de la Justice, Irwin Cotler, qui dirigeait la politique proche-orientale du gouvernement, et non pas Pierre Pettigrew. Des dissidents juifs oeuvrant pour une paix juste soulignent que Cotler a été associé à des *think tanks* israéliens voués à la sécurité nationale de l'État juif.

Avec G&M, CP, Citizen, Ynet, Npost, CanadianDimension, MontrealPlanetMagazine.

**Ce soir 19 h 30**  
**Il va y avoir du sport**

L'information-spectacle est-elle en train de tuer le journalisme ?  
Avec Dominic Arpin, Bernard Brisset, Pierre Maisonneuve et Claude Thibodeau.

Les animaux ont-ils des droits ?  
Avec Georges-Hébert Germain, Benoit Girouard, Martine Lachance et Yanick Villedieu.

Invitée : Chloé Sainte-Marie

telequebec.tv

Télé-Québec

## ACTUALITÉS

## Grève illimitée chez Renaud-Bray

PHILIPPE MERCURE

Après le lock-out, la grève. Les employés des librairies Renaud-Bray ont déclenché une grève générale illimitée hier, tout de suite après que le lock-out décrété par leurs patrons eut été levé.

Les 350 employés veulent ainsi dénoncer le statu quo qui persiste dans les négociations. Le syndicat réclame que le salaire de départ soit

haussé de 1,50 \$ l'heure et qu'il soit majoré de 5 % pour un contrat de trois ans. Selon le syndicat, la direction offre plutôt trois ans de gel salarial et des augmentations des échelles salariales de 2,9 % et 2 % pour un contrat de cinq ans. Les employés avaient déjà fait deux jours de grève avant qu'un lock-out soit décrété le 22 novembre. Des rencontres débutent aujourd'hui pour tenter de régler le conflit.

## EN BREF

## Les élus de Montréal ont prêté serment

Pierre Bourque et 13 élus visés par le dépouillement judiciaire ont finalement prêté serment hier après-midi à l'hôtel de ville de Montréal. Le candidat défait à la mairie a affirmé son intention de demeurer chef de l'opposition pour l'année 2006, refusant de s'avancer plus loin. « Je dois m'occuper de l'enquête du directeur général des élections. J'ai

beaucoup de travail pour les trois prochains mois », a-t-il expliqué, ajoutant qu'il n'a pas de boule de cristal pour les trois autres années prévues à son mandat. Le chef de Projet Montréal, Richard Bergeron, a prêté serment hier, à titre de conseiller municipal dans l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal. Il a l'intention de s'opposer farouchement au projet de la mairesse de l'arrondissement, Helen Fotopoulos, de faire quadrupler le tarif des parcomètres et doubler le tarif des vignettes.

Sara Champagne

## L'OMS n'embauchera plus de fumeurs

## FUMÉE

suite de la page A1

« Si la personne dit non, elle est exclue du processus », souligne le porte-parole.

Il ne s'attend pas à ce que l'OMS soit rapidement submergée de plaintes de candidats fumeurs se disant victimes de discrimination. « La directive a été approuvée par nos services juridiques », affirme M. Simpson.

Les personnes qui mentent durant le processus d'embauche et qui sont prises à fumer s'exposeront à des « mesures disciplinaires », prévient l'organisation.

Pas question pour autant de lancer une chasse aux sorcières de manière à savoir si les employés fument en cachette lorsqu'ils sont chez eux ou ailleurs, note M. Simpson.

« Nous nous attendons à ce que les gens répondent aux questions sur l'usage du tabac honnêtement », déclare le porte-parole.

## Droits acquis

Les fumeurs qui sont déjà employés par l'OMS ne seront pas forcés de renoncer à cette pratique. Ils seront toutefois encouragés à le faire en profitant d'un programme de soutien médical et psychologique. Un employé qui quitte l'organisation et qui est de nouveau embauché sera, lui, contraint de se conformer à l'interdiction.

La décision de l'OMS a suscité beaucoup de discussions hier parmi les groupes antitabac, qui se montrent partagés.

Louis Gauvin, coordonnateur de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac, affirme que la nouvelle approche de l'organisation le met « mal à l'aise ». Son regroupement, dit-il, cherche à cibler les compagnies de tabac plutôt que les fumeurs, vus comme des « victimes » de l'industrie.

« Ce que nous avons toujours dit, c'est que le fumeur vit une dépendance à la nicotine. Nous ne nous en sommes jamais pris aux fumeurs », affirme M. Gauvin, qui n'entend pas presser les employeurs québécois d'emboîter le pas à l'OMS.

Pierre Pilote, un avocat spécialisé en droit du travail, souligne que l'approche de l'OMS « déborde le cadre du raisonnable ». Elle mènerait rapidement à des contestations juridiques basées sur la Charte des droits et libertés si elle était reprise par une firme québécoise.

Il voit mal, par ailleurs, comment l'organisation internationale pourra s'assurer que les employés se conforment effectivement à leur engagement.

« Vont-ils commencer à faire des tests sanguins pour évaluer le niveau de nicotine dans le sang ? » ironise M<sup>e</sup> Pilote.

Clément Groleau, un autre avocat spécialisé en droit du travail, est aussi d'avis que l'approche de l'OMS est discriminatoire et contestable sur le plan juridique. Notamment, dit-il, parce que l'employeur s'arroge le droit de réglementer ce que font ses employés hors des heures de travail.

« Va-t-on ensuite leur demander de ne pas prendre de verre de boisson à la maison ? » demande M<sup>e</sup> Groleau.

La Commission des droits de la personne du Québec n'est pas convaincue que la Charte s'applique face à une approche comme celle de l'OMS.

« C'est une forme de discrimination, mais ce ne serait pas nécessairement une discrimination illégale au sens de la Charte », a déclaré un porte-parole, Robert Sylvestre.

Zellers

Samedi seulement!

Obtenez un rabais de 10% \*\*

lorsque vous réglez vos achats avec votre carte de crédit Hbc.

Certaines exceptions s'appliquent.

Précisions ci-dessous.



Les vendredi, samedi et dimanche

2, 3 et 4 décembre 2005

(Offres en vigueur ces trois jours, à moins d'indication contraire.) Le choix varie selon le magasin. Tant qu'il y en aura. Désolés, aucun bon d'achat différé.

**25%** de rabais sur TOUS\* les vêtements de nuit, peignoirs et pantoufles à prix ordinaire pour homme, femme et enfant



**30% à 60%** de rabais sur TOUS\* les vêtements d'extérieur pour toute la famille



**30%** de rabais sur articles choisis pour femme :

- Vêtements Cherokee®, Glo®, Gloria Vanderbilt et Sportek®
- Tricots Très You® automne-hiver
- Dessous de jour sur cintre

(Sauf les culottes en emballage et les soutiens-gorge en boîte.)



**30%** de rabais

- Bijoux mode Marvella®, Avanti®, Jones Wear®, Mossimo®, Glamour Girl® et Request®
- Bijoux de fantaisie de Noël
- Bijoux en or 10 ct à bas prix de tous les jours



**25%** de rabais sur les décorations pour arbre de Noël

AUSSI : 30% de rabais sur la vaisselle, les plats de cuisson et le linge de maison de Noël

**30%** de rabais sur TOUS\* les hauts en tricot et les vêtements en molleton polaire pour bébé et enfant

**25%** de rabais sur TOUS\* les vêtements à prix ordinaire pour homme

**40%** de rabais sur TOUS les pantalons en velours côtelé pour homme

Jusqu'à **50%** de rabais sur les vêtements Logo Athletic® pour homme

Maintenant **19<sup>97</sup>**

**40%** de rabais sur vêtements Holiday Joy® :

- Vêtements habillés pour bébé et fille
- Vêtements de nuit et accessoires pour bébé

**Samedi seulement!**  
**10%** de rabais sur TOUS les CD de musique

**10\$** de rabais sur les jeux Xbox® Platinum Hits, PS2® Greatest Hits et GameCube™ Player's Choice Game

Jusqu'à **60%** de rabais sur les jeans Cherokee® pour homme

Maintenant **10\$**

Avant 24,97 et 26,97

**25%** de rabais sur TOUS les petits appareils électriques de soins Conair®

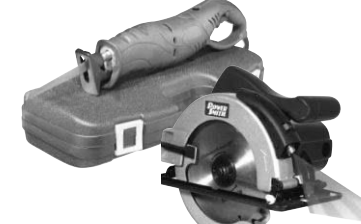


Avant 5,97-59,97

**40%** de rabais sur TOUTE la literie Wabasso®

(Sauf la literie en sac.)

**1/2 prix** TOUTES les batteries de cuisine

**2/4\$**

Pepsi® ou 7-Up®, 6 x 710 ml

**8<sup>97</sup>**

Ferrero Rocher® en emballage de 24 ou 26

Avant 10,67

**12<sup>97</sup>**

Quality Street®, 725 g

Avant 14,47

**1/2 prix**

Scie circulaire ou scie alternative

Avant 99,97

Nous avons ENCORE RÉDUIT nos prix!

**25% de rabais additionnel**

sur TOUS les vêtements, vêtements de nuit, accessoires, montres et bijoux à prix déjà réduit

\*La marchandise officielle de l'équipe olympique canadienne ne fait pas partie de cette promotion.

\*\*Les exceptions suivantes s'appliquent : produits d'épicerie (aliments, boissons, friandises, chocolats en boîte, produits de papier, couches, nourriture pour bébé, produits de soins personnels, produits de nettoyage et produits chimiques), marchandises officielles de l'équipe olympique canadienne, articles pour animaux, meubles, matelas, gros électroménagers, micro-ondes, aspirateurs, tondeuses, souffleuses, téléviseurs, magnétoscopes, lecteurs DVD, matériel, accessoires et logiciels informatiques, consoles, accessoires et logiciels de jeux vidéo, musique et films préenregistrés, produits de beauté et parfums de prestige, produits du tabac, médicaments, billets de loterie, paniers-cadeaux, offres de publipostage, articles en commande spéciale, plats prêts à emporter, commandes du catalogue Primes Hbc, peluches caritatives, cartes-cadeaux Hbc, cartes d'appel et marchandises des rayons concédés.

ACTUEL TENDANCES



Tous les jours dans LA PRESSE

FAITS ET GESTES

PAUVRES PETITS

Les personnes les plus pauvres font moins d'embonpoint que les riches au Canada.



PHOTO MARTIN TREMBLAY, LA PRESSE ©

Moins de 30 % des ménages à bas revenu comptent des personnes faisant de l'embonpoint, par rapport à 39 % chez ceux qui ont des revenus supérieurs. Lorsque l'embonpoint devient carrément de l'obésité, 20 % des plus pauvres en

souffrent, mais aussi 23 % des plus riches. Comme quoi les pauvres et les riches ne mangent pas la même chose, et pas seulement dans le tiers-monde ! Au Québec, un adulte sur cinq est obèse, plus souvent les femmes. — François Berger

Source : Statistique Canada

# Étrange drame, rue Kent

OPÉRATION suite de la page A1

Mandat en poche, des policiers de la Sûreté du Québec ont frappé à la porte de la résidence de Samir Benlakhlef, un des fraudeurs présumés. L'arrestation du suspect de 37 ans s'est déroulée sans heurt.

Au même moment, deux agents du Service de police de Montréal venus prêter assistance à la SQ, étaient postés devant le duplex cossu où vit le suspect. Ces policiers venaient tout juste de relever leurs collègues du poste 25, qui terminaient leur quart de travail.

C'est alors que surgissant de nulle part, un jeune homme d'origine marocaine s'est précipité sur un des agents du SPVM pour le poignarder au cou et à la jambe.

Le policier a aussitôt répliqué en faisant feu au moins une fois sur le haut du corps de l'assaillant. Les policiers n'ont pu déterminer le nombre de coups de feu tirés.

Des témoins interrogés affirment avoir entendu deux détonations.

Transporté d'urgence à l'Hôpital juif de Montréal, l'homme abattu a succombé à ses blessures vers 9h30. Son état était déjà jugé critique à l'arrivée des ambulanciers. « Les policiers étaient en train de faire de la réanimation cardiaque sur lui », a souligné André Champagne, d'Urgences-santé.

Quant au policier, ses blessures sont superficielles et il aurait obtenu son congé de l'hôpital dans l'après-midi.

Puisque la SQ et le SPVM se trouvaient sur les lieux de l'in-

cident, l'enquête a été confiée à la Sûreté municipale de Québec, conformément à la politique ministérielle en vigueur lorsqu'un policier est impliqué dans la mort de quelqu'un.

L'opération menée contre les fraudeurs, baptisée *Glory*, s'est déroulée simultanément à sept endroits à Montréal. Elle a été coordonnée par le service de la lutte contre le terrorisme de la Sûreté du Québec, en collabora-

## L'opération menée contre les fraudeurs, baptisée *Glory*, s'est déroulée simultanément à sept endroits à Montréal.

tion avec la Gendarmerie royale du Canada et le SPVM.

### Une piste terroriste

Les enquêteurs ont d'abord exploré la piste terroriste, après avoir obtenu des informations reliant les suspects à la fabrication de faux passeports.

En fin de journée, la SQ a assuré que les activités du réseau se limitaient à Montréal. « Ils fraudaient des cartes de crédit dans le but de voler de l'essence », a expliqué l'agent Chantal MacKels.

Au total, cinq individus ont été arrêtés. Ils devront répondre à 148 chefs d'accusation de fraude et de complot. Leur comparution est prévue ce matin à Montréal.

Les policiers n'ont pu évaluer l'ampleur de leur coup de file, mais un bilan est attendu aujourd'hui.

Aucune autre arrestation n'est

à prévoir dans ce dossier. « La cellule est complète, l'enquête est close », a résumé M<sup>me</sup> MacKels.

### Onde de choc dans le quartier

Les deux événements d'hier ont suscité l'émoi chez des résidents de la rue Kent, en plus de donner bien des maux de tête aux journalistes qui tentaient de tirer quelque chose de cette histoire abracadabrante.

Les informations circulaient d'ailleurs au compte-gouttes derrière les rubans de la police, qui délimitaient un grand périmètre autour des résidences de ce secteur huppé.

Autour, des curieux observaient l'imposant déploiement policier. Certains ont dénoncé la réaction policière envers l'homme abattu. « Je crois que le policier pouvait agir autrement, au lieu d'appuyer sur la gâchette », a souligné Pedro.

Sur le trottoir où l'homme a été abattu, une toile blanche recouvrait des traces de sang.

À un jet de pierre du théâtre des événements, Monique Bélanger et son époux dormaient paisiblement avant un réveil brutal.

« On a entendu deux coups de feu, on s'est dirigés vers la fenêtre pour apercevoir deux personnes étendues par terre », a raconté cette retraitée.

« Les policiers ont alors rattrapé en grand nombre, ils ont fermé la rue et ont mis leur gilet pare-balles », a-t-elle ajouté.

Avec la collaboration d'André Cédilot et André Noël

## Condamnation de Donald Doyle

# La Fédération des femmes satisfaite

CHRISTIANE DESJARDINS

La Fédération des femmes du Québec s'est dite satisfaite de l'aboutissement du procès de Donald Doyle, l'homme qui a invoqué le spectre de Marc Lépine pour adresser des menaces par Internet à l'organisme.

Au terme de son procès devant jury, au début de cette semaine, Doyle, un pilote de brousse de 59 ans résidant à Saint-Colomban, a été déclaré coupable d'une trentaine de chefs d'accusation de menaces et de trois autres de mauvais entreposage d'armes à feu. Hier, le juge de la Cour supérieure Jean-Guy Boilard lui a imposé une probation de trois ans, ainsi qu'une interdiction de posséder des armes à feu pendant les 10 prochaines années. L'homme était détenu depuis son arrestation, en janvier dernier.

C'est en consultant ses courriels au retour du congé des Fêtes, en janvier dernier, que Danielle Hébert, vice-présidente de la Fédération, avait vu celui où apparaissait une photo de Marc Lépine.

Après une brève description de ses actes (la tuerie de l'École polytechnique, au cours de laquelle 14 femmes avaient péri en 1989), on y trouvait la note suivante : « La réincarnation de Marc Lépine, je vais revenir et finir ce que j'ai commencé. » Suivait une liste de noms de 26 personnes, représentantes d'or-

ganismes féministes. Le même message a aussi été envoyé à un organisme de Toronto.

Les policiers n'ont eu aucun mal à retrouver l'expéditeur des courriels, puisque celui-ci était clairement identifié. Doyle a rapidement été arrêté à sa résidence, où l'on a trouvé deux carabines entreposées de façon non réglementaire.

Après avoir été reconnu coupable, Doyle a signalé qu'il avait écrit les messages par frustration. Il tentait de se procurer une nouvelle arme de chasse pour s'adonner à ce sport, et il éprouvait de la difficulté en raison des règles plus strictes. Sur Internet, il a appris que les groupes de femmes avaient fait des pressions pour resserrer les modes d'acquisition des armes, et il a décidé de leur dire sa façon de penser.

« On est satisfaites du verdict et de la sentence, ainsi que de la manière avec laquelle les enquêteurs ont fait leur travail. Cela témoigne que les menaces et la violence sont inacceptables », a indiqué Michelle Asselin, présidente de la Fédération, qui assistait hier au prononcé de la sentence au palais de justice de Montréal.

Donald Doyle, de son côté, a accepté la peine sans sourciller et a indiqué qu'il n'interjetterait pas appel. L'homme, divorcé et père de deux filles, vit seul dans sa maison de Saint-Colomban.



# Un nouveau défenseur chez le Canadien

Il attend les virus du rhume et de la grippe de pied ferme.

Graham Rynbend, le thérapeute sportif en chef du Canadien, prend la défense des joueurs de l'équipe.

Il leur recommande d'utiliser **COLD-FX<sup>MD</sup>**, un médicament naturel qui prévient et combat les virus du rhume et de la grippe.

Vous aussi vous pouvez maintenant utiliser **COLD-FX<sup>MD</sup>** en toute confiance.



Pour plus d'informations : cold-fx.com ou 1 888-843-7239

## FORUM

André Desmarais > Président du conseil d'administration  
 Guy Crevier > Président et éditeur  
 Philippe Cantin > Vice-président à l'information et éditeur adjoint  
 Éric Trottier > Directeur de l'information André Pratte > Editorialiste en chef

LA PRESSE

## ÉDITORIAUX

## Sympathie pour le diable



nathalie.collard@lapresse.ca

NATHALIE COLLARD

Karla Homolka ne représenterait plus un danger réel et imminent pour la société. Elle devrait donc jouir de la même liberté que tous les détenus qui sortent de prison après avoir purgé leur peine.

C'est ce que conclut le juge James Brunton de la Cour supérieure du Québec. En levant les 14 conditions imposées il y a cinq mois à la criminelle ontarienne en vertu de l'article 810 du Code criminel, on peut dire que le juge Brunton teste sérieusement notre foi dans le principe de réhabilitation des criminels.

Peut-on vraiment espérer que cette femme qui a commis des crimes si pervers réintègre la société sans plus jamais faire de mal à personne ?

Il y a tout de même quelque chose d'inquiétant à l'idée que cette meurtrière pourra, si elle le souhaite, reprendre contact avec son ex-mari Paul Bernardo, partir sans laisser d'adresse ou encore, postuler pour un poste de gérante dans une boutique et diriger une équipe de vendeuses adolescentes.

Est-ce qu'on ne joue pas avec le feu en lui accordant une liberté totale ?

On a beau se répéter qu'elle a purgé sa peine — une peine qui, faut-il le rappeler une nième fois, est le fruit d'une négociation avec le procureur général de l'Ontario qui souhaitait obtenir son témoignage pour condamner Paul Bernardo — comment faire fi de cette relation troublante avec le détenu Gerbet, emprisonné pour avoir assassiné son ex-petite amie ? Même si elle ne revoit plus jamais cet homme puisqu'il risque d'être rapatrié en

France lors de sa sortie de prison, le simple fait que Homolka ait été attirée par lui en dit long sur ses « penchants naturels ». Et comment ignorer les révélations on ne peut plus accablantes de l'ex-détenue Lynda Véronneau, dont le témoignage nous a bien démontré que Karla Homolka ne sera jamais un modèle de normalité ?

Dans son jugement, le magistrat nous fait comprendre qu'on n'utilise pas l'article 810 pour réparer les pots cassés — soit un mauvais *deal* entre la Couronne et la défense — mais bien pour prévenir les catastrophes imminentes.

Or, selon les psys qui l'ont évalué, Karla Homolka ne serait pas la bombe à retardement que le public aime imaginer.

Le juge Brunton se base sur les nombreuses évaluations psychologiques et psychiatriques dont la criminelle a été l'objet au cours des 12 dernières années. Selon lui, le juge de première instance qui a imposé les 14 conditions restreignant la liberté de la criminelle a fait fi de la majorité des opinions professionnelles qui affirmaient qu'elle n'est pas plus dangereuse qu'un autre ex-détenu.

Chaque jour, des individus sortent de prison dans l'anonymat le plus complet et réintègrent la société sans jamais commettre d'autres crimes. On nous demande de croire que Karla Homolka sera de ceux-là.

Pour ce faire, il faut espérer qu'elle fera preuve de suffisamment de force de caractère pour se tenir loin des situations potentiellement dangereuses. Il faut également souhaiter qu'elle sera capable de jugement dans ses relations personnelles. Les femmes comme Karla Homolka représentent une cible séduisante pour certains esprits tordus.

Enfin, il faut vraiment espérer qu'elle ne croise jamais un autre Paul Bernardo sur son chemin. C'est un pari qui comporte des risques.

## Simple plan



mroy@lapresse.ca

MARIO ROY

Le représentant démocrate John Murtha se classe plutôt à droite, est un vétéran de la guerre du Vietnam et a appuyé l'intervention en Irak. Le 17 novembre, il a réclamé le retrait immédiat des 160 000 militaires américains de ce pays. Ça a été le moment où « l'opinion a basculé », devait écrire le *Washington Post*. La sortie de Murtha a en effet déclenché une réaction en chaîne aux États-Unis, où il est clair que le public s'est définitivement retourné contre cette guerre.

Mercredi, George W. Bush a tenté de mettre un frein à cette dégringolade en proposant un lumineux « plan » de victoire et donc, à terme, d'éventuel retrait... mais sans annexer de calendrier précis. Le document de 38 pages donné en appui par la Maison-Blanche, *National Strategy for Victory in Iraq*,

**Si l'expression « boire le calice jusqu'à la lie » a un sens, c'est ici qu'on le trouvera...**

est tout aussi vague, rose et simple.

Peine perdue : selon Gallup, 55 % des Américains continuaient, le même jour, à croire que leur président n'a pas vraiment de plan.

« Bush est dans sa bulle », a-t-on entendu à CNN.

Que le président soit dans sa bulle est possible si tant est que la réalité ne confirme pas les progrès qu'il dit voir en Irak.

Ainsi en va-t-il sur un point crucial : l'état de préparation et d'efficacité des forces de sécurité du pays. Selon lui, 120 bataillons

comprenant entre 350 et 800 hommes sont opérationnels, 40 d'entre eux étant parvenus à divers degrés d'autarcie. Or, sur le terrain, on conteste ces chiffres. En plus de mettre en doute la loyauté — ou même la simple capacité de fonctionner dans la légalité — d'un pourcentage élevé des nouvelles troupes irakiennes.

En un mot, l'Irak est, sur ce point, très loin de l'autonomie.

Or, non seulement cela détermine-t-il toute possibilité de retrait des Américains, mais encore voit-on ici la vérité triturée... ce qui sera vu comme la marque de commerce de ce conflit.

Il n'y a plus de jours, en effet, où ne soit révélée, souvent par la presse américaine elle-même, l'existence d'opérations secrètes, d'actions illicites, de camouflages — la dernière erreur en date étant la manipulation de journaux irakiens (selon le *Los Angeles Times*). De sorte que le monde entier, y compris les amis de l'Amérique, est maintenant enclin à croire au pire, même lorsqu'il n'est pas certain.

Tout cela n'est pas sans rapport avec la situation sans issue dans laquelle George Bush se retrouve aujourd'hui, où quitter l'Irak est aussi difficile que d'y demeurer.

Car y rester implique une escalade des coûts, en particulier humains, qui vont braquer davantage encore l'opinion publique américaine tout en ne garantissant pas, à court terme, de réelle amélioration sur le terrain. Ainsi, une partie importante des insurgés, admet la Maison-Blanche dans son « plan », en ont surtout contre l'occupation étrangère, d'où un terrifiant cercle vicieux.

À l'inverse, un retrait précipité plongerait l'Irak dans un bain de sang encore plus grand. Et ce serait vu comme un aveu de faiblesse et une trahison, ce que les États-Unis, déjà terriblement amochés au point de vue moral, ne peuvent plus se permettre.

Bref, si l'expression « boire le calice jusqu'à la lie » a un sens, c'est ici qu'on le trouvera.

Léo-Paul Lauzon nous présente sa plate-forme électorale...



PAQUETTE-2005

Serge Paquette, collaboration spéciale

DROITS RÉSERVÉS

## LA BOÎTE AUX LETTRES

&gt; Pour nous écrire : forum@lapresse.ca

## Une bonne idée

M. Yvan Loubier, député bloquiste du comté de Saint-Hyacinthe-Bagot, s'est engagé dans le journal *Le Courrier de Saint-Hyacinthe*, du 30 novembre dernier, à n'avoir qu'un minimum de pancartes électorales pendant la présente campagne électorale. Diminuer ce genre de dépenses électorales, remboursées à 50 % par les contribuables, est très bien. Ça va aussi servir à améliorer l'environnement visuel et diminuer d'autant l'enfouissement de ces trop nombreuses, coûteuses et peu utiles pancartes. Espérons ensemble que tous les candidats de tous les comtés suivront cet exemple pour multiplier ainsi les bénéfiques à la population... enfin !

Gilles Bousquet  
Saint-Hyacinthe

## À la défense de Karla Homolka

Karla Homolka a eu un traitement de défaveur de la part de la justice canadienne. Ayant été une des rares criminelles à purger sa condamnation à 100 %, on a utilisé un article du Code criminel sorti de son contexte pour allonger sa peine et la garder en prison dans la communauté. Indépendamment de la gravité de ses crimes antérieurs, elle a payé le prix décidé par la justice lors de son procès initial. Si on devait utiliser cette exception pour prolonger la peine des criminels, on tomberait vite dans l'arbitraire et, pire, dans la justice populaire ou politique. Tout criminel sortant de prison est un danger pour la société, d'autant plus lorsque les responsables des libérations conditionnelles ne l'ont jamais libéré. Le prolongement de la peine dépendrait donc alors des pressions de la population face à des crimes dont on se souviendrait encore et, surtout, de la capacité des familles des victimes à mener une campagne contre le criminel et à influencer le public et, par ricochet, les politiciens. Ce genre de comportement ne convient pas à une justice civilisée mais à une justice tiers-mondiste. Dans un pays civilisé, on a un procès, avec des délais d'appel raisonnables lorsqu'un jugement semble trop ou pas assez sévère. S'il fallait recommencer les procès après que la peine soit purgée, on n'en sortirait jamais.

Jean Lachance  
Québec

## D'un extrême à l'autre

Lorsque Karla Homolka a complété sa peine et a été libérée, il y a plusieurs mois, je trouvais la tempête médiatique à son sujet exagérée. Même que je me disais qu'on démolissait Mme Homolka à un point tel qu'elle ne verrait pas l'utilité de vivre une vie paisible, et continuerait son « pattern » criminel... Mais là, depuis la levée complète de ses restrictions/conditions, je ne comprends plus rien à notre système judiciaire : laisser une femme adulte, impliquée dans des meurtres et ayant une connaissance profonde de la psychologie humaine (grâce à ses études durant son incarcération), libre comme l'air sans aucune (!) condition ? Est-ce qu'on donnerait à un pyromane, libéré, un livre sur comment fabriquer des bombes ? J'ai dû en manquer un bout quelque part...

N. Foucault  
Verdun

## Une source de stress

Mercredi, vers 17h, j'attends ma femme devant l'hôpital Sainte-Justine. Des grévistes manifestent contre la lenteur des négociations : je respecte ce geste. On a le droit de manifester son insatisfaction et c'est une manière acceptable de le faire. Par contre, est-ce acceptable de diffuser de la musique à plein volume en face d'un hôpital pour enfants quand on sait que le bruit est une source de stress pour les patients ? Est-ce acceptable qu'un manifestant dispense des slogans avec un porte-voix ? Est-ce acceptable qu'on encourage les automobilistes à klaxonner ? Vous n'êtes pas devant les bureaux de la ministre Forget, vous êtes devant un hôpital pour enfants ; ils sont là pour recevoir des soins, ils ne sont nullement responsables de l'état des négociations. Par ce vacarme vous ne dérangez nullement la partie patronale (j'espère que je ne vous apprend rien), mais des enfants qui ont besoin de soins. Il me semble qu'il y a moyen de manifester (votre absence au travail est déjà un grand moyen de pression) sans tout ce bruit. Même si je sais que cela ajoute à l'ambiance sur les piquets de grève. Mais qu'est-ce qui vous importe : l'ambiance ou le bien-être des patients ?

Yves Renaud  
Montréal

## CYBERPRESSE.CA

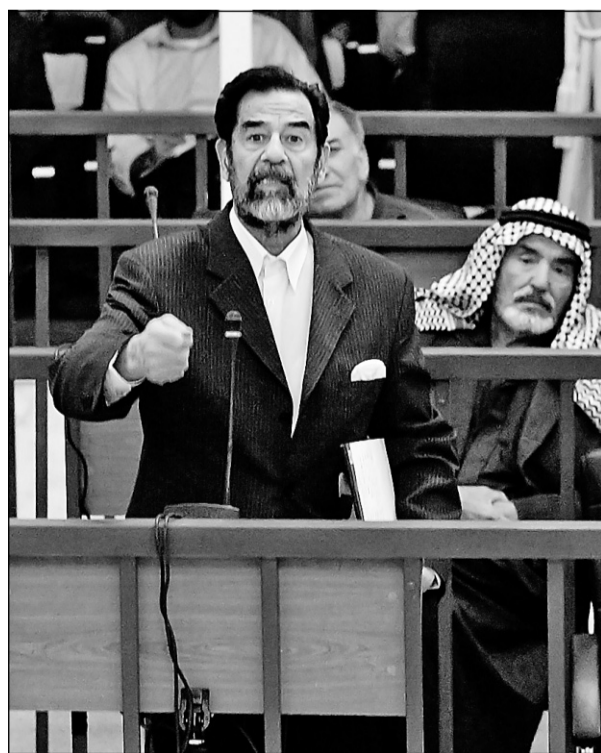


PHOTO BEN CURTIS, AFP©

Saddam Hussein lors de son procès.

## Le procès du procès

Selon Philippe Münch, doctorant en histoire et en études politiques de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales de Paris et de l'Université Laval, dont on peut lire le texte intégral sur [Cyberpresse.ca/opinions](http://Cyberpresse.ca/opinions), il est loisible de penser que « malgré de nombreuses critiques, le procès de Saddam Hussein peut être considéré comme juste et équitable ».

M. Münch précise : « Si le Tribunal spécial irakien n'est pas un tribunal international, il demeure néanmoins encadré, dans ses grandes lignes, par le droit international. On a certes pu observer ici et là quelques entorses à la procédure normale, comme l'absence de l'avocat de Saddam Hussein lors de sa première comparution en juillet 2004, mais l'ensemble de la démarche judiciaire répond à des normes de justice reconnues par tous les pays démocratiques. »

Lisez et commentez sur :  
[Cyberpresse.ca/opinions](http://Cyberpresse.ca/opinions)

## Mariage gai: le dogme de Stephen Harper



ALAIN DUBUC

COLLABORATION SPÉCIALE

Le baseball a fourni de tout temps ses riches images au monde politique. Mais il y a de rares cas où ce noble sport ne peut pas venir à notre secours. Comment décrire le phénomène peu habituel où un politicien réussit en quelque sorte à être retiré sur trois prises avant même d'avoir touché au bâton ?

C'est ce qui risque d'arriver au chef du Parti conservateur, Stephen Harper, qui, dans les premières minutes de la campagne, a réussi à se disqualifier aux yeux d'un bon nombre d'électeurs, justement ceux dont il avait besoin pour renverser les libéraux.

Dès le départ de la campagne, le chef conservateur a annoncé que, s'il formait le gouvernement, il déposerait une motion pour réaffirmer la définition traditionnelle du mariage, soit l'union entre un homme et une femme. Et si cette motion, soumise au vote libre, était adoptée, son gouvernement déposerait un projet de loi pour revenir au mariage traditionnel et donc mettre fin à la reconnaissance du mariage entre conjoints de même sexe.

Bon prince, il reconnaîtrait cependant les quelque 3000 mariages déjà célébrés, créant du même coup deux catégories d'homosexuels. Tant qu'à, pourquoi ne pas permettre le mariage aux conjoints de même sexe les années paires, et l'interdire les années impaires ?

Le chef conservateur rouvre un débat douloureux. Il respecte la volonté de son parti, exprimée lors du congrès de mars dernier, et met cartes sur table. On ne pourra pas, pense-t-il, l'accuser d'avoir un agenda secret.

Mais cet engagement le coupe des électeurs des milieux urbanisés, de Vancouver, de la région torontoise dont il a tant besoin pour devancer Paul Martin, et du Québec, où des électeurs auraient pu se laisser tenter par les conservateurs pour exprimer de façon plus utile leur opposition aux libéraux. C'est sur cette question du mariage gai, souvenons-en, que Belinda Stronach, digne représentante de la modernité urbaine, a quitté le Parti conservateur dont elle était l'une des vedettes pour rejoindre l'équipe de Paul Martin.

Le chef conservateur semble conscient du risque politique qu'il court. C'est pour cette raison, disent les observateurs politiques, ces incorrigibles cyniques, qu'il lance ce ballon si tôt dans la campagne, pour s'en débarrasser le plus vite possible, en espérant que son effet négatif se soit atténué d'ici la fin de cette longue campagne.

J'ai plutôt l'impression que cela va coller à la peau de Stephen Harper, que cette question va le hanter, par ce qu'elle révèle sur le Parti conservateur et sur son chef. Assez pour lui nuire électoralement et pour le disqualifier aux yeux d'un grand nombre d'électeurs. Pour beaucoup de gens, la reconnaissance du mariage gai est une question fondamentale de droit et de droits. Si M. Harper tenait promesse, le Canada, qui était un précurseur en la matière, opérerait un recul éthique, légal et social, qui le mettrait à contre-courant d'un mouvement qui fait maintenant boule de neige en Occident.

Cela nous rappelle d'abord que dans la fusion entre progressistes-conservateurs et alliés, ce sont les alliés qui ont gagné. M. Harper ne dirige pas le parti de centre-droite modéré de Joe Clark, Brian Mulroney et Jean Charest, qui se caractérisait par son conservatisme fiscal, mais un parti qui ne s'est pas affranchi de ses origines, de cette droite populiste de l'Ouest avec ses accents bibliques.

D'autant plus que la bataille promise sur le mariage gai ouvre la voie à de nouveaux doutes. Il n'y a pas d'agenda caché, dit M. Harper. Mais on est en droit de se demander si ce chef qui est prêt à payer un lourd prix politique pour défendre ses convictions idéologico-religieuses, ne voudra pas défendre d'autres causes issues de la même mouvance s'il prend le pouvoir.

La démarche de M. Harper est également bâclée. Le mariage gai a été reconnu par la Chambre des communes, entre autres parce que les tribunaux ont jugé que la définition traditionnelle du mariage était discriminatoire pour les homosexuels et qu'elle violait donc la Charte des droits et libertés. Il n'est donc pas possible de revenir au mariage traditionnel sans aller à l'encontre des tribunaux, à moins d'utiliser la clause nonobstant pour échapper à la Charte. C'est ce que disent tous les spécialistes. Et pourtant, M. Harper, parce que le recours à la clause dérogatoire est impopulaire, continue de prétendre que l'on peut revenir au mariage traditionnel sans passer par là. Ça ne tient pas.

Les Canadiens, y compris au Québec, cherchent un autre parti de centre, qui puisse offrir une alternance aux libéraux. En quelques mois, Stephen Harper vient de leur dire que ce ne sera pas son Parti conservateur.

COURRIEL  
Pour joindre Alain Dubuc  
adubuc@lapresse.ca

# Un documentaire biaisé

## Dans les faits, Wal-Mart est bon pour le Québec

YANIK DESCHÈNES

L'auteur est directeur des communications, Québec, pour la compagnie Wal-Mart du Canada.

Le lancement d'un soi-disant documentaire soutenu par le puissant syndicat américain United Food and Commerce Workers, grand frère du syndicat des Travailleurs unis de l'alimentation et du commerce (TUAC), a fait beaucoup de bruit. À en croire le documentaire, Wal-Mart détruirait l'économie locale, exploiterait ses employés et favoriserait les ateliers de misère. Dans les faits, Wal-Mart est bon pour le Québec. À vous de juger :

> L'entreprise emploie plus de 12 000 Québécois. Trois fois au cours des quatre dernières années, Wal-Mart a été sélectionné comme étant le meilleur employeur dans le secteur du commerce de détail.

> Wal-Mart verse plus de 180 000 \$ par semaine à des oeuvres de charité au pays. Au Québec, l'entreprise est un partenaire de

premier plan du Club des petits déjeuners du Québec et d'Opération Enfant Soleil.

> À chaque fois que Wal-Mart s'établit dans une communauté, elle réduit le coût de la vie des citoyens de 4 à 10 %.

> L'an dernier, Wal-Mart a donné pour 1,5 milliard de dollars en affaires à quelque 1300 entreprises du Québec et travaille actuellement à accroître son réseau de fournisseurs québécois.

> Wal-Mart fait plus que tout autre pour combattre le fléau du travail fait par les enfants. Nous dépensons plus de 40 millions US par année et faisons plusieurs dizaines de visites par jour pour s'assurer que nos fournisseurs respectent notre code d'éthique.

L'ouverture d'un bureau régional au Québec témoigne de l'engagement réel de Wal-Mart à développer un climat de confiance auprès de sa clientèle québécoise. Wal-Mart n'est peut-être pas parfaite mais il y a des limites à dépendre du détaillant comme la pire entreprise qui soit lorsque Wal-Mart, par son leadership et son engagement, propose des solutions aux problèmes.

### Hurler à la lune

Lancer des accusations contre la multinationale Wal-Mart et conseiller de cesser d'y acheter, c'est hurler à la lune en se donnant une bonne conscience pour la galerie ! Mais le sujet est véreux ! Il faut aller plus loin. Qui n'est pas révolté de voir qu'on fait travailler des enfants ? En fait, supprimer cet abus, c'est ôter à ces enfants un travail qui leur donne la seule possibilité de manger à leur faim. Ce dilemme ne doit pas être écarté. Les laisser travailler est scandaleux ? Certes, mais la façon justifiable de s'y opposer est de leur garantir un soutien matériel qui les envoie à l'école. Mais ça demande un sacrifice pécuniaire, plus difficile à soutenir que faire des protestations indignées... et gratuites ! Malheureusement on jette les hauts cris plus facilement que notre disposition à faire les efforts nécessaires.

Georges LeSueur  
Saint-Ambroise

### Wal-Mart, ses semblables et nous

Qui aurait dit qu'un jour, le simple fait d'acheter un jouet à un enfant ferait de nous des criminels, complices de l'esclavage ? La cupidité de quelques-uns et les sacro-saintes lois du marché nous volent-elles même le plaisir intime d'offrir, de faire plaisir ? Sommes-nous autre chose que des pantins aux yeux des mégalomanes du dollar, des pantins devenus criminels par le simple fait d'exister ? Qu'est-ce qui nous empêche de nous servir enfin de notre pouvoir collectif de consommation pour faire



PHOTO ARCHIVES LA PRESSE

tourner les choses sinon notre engourdissement ? Et qu'est-ce qui nous réveillera de ce cauchemar sinon ses conséquences quand elles nous toucheront de plein fouet ?

France Marcotte  
Montréal

### Un environnement capitaliste

Le capitalisme consiste à payer un travailleur moins cher que la valeur de ce qu'il produit, ce qui engendre le profit. Wal-Mart est une entreprise qui vit dans

un environnement capitaliste. Est-ce la seule entreprise de ce genre au Québec ? La réponse est non. Si tous les Québécois ne font plus fi des étiquettes où il est écrit *Made in India, Made in China, Made in Vietnam* et qu'ils achètent des vêtements fabriqués pas des travailleurs décemment rémunérés, restera-t-il beaucoup de boutiques où aller pour se vêtir ? La réponse est non. Sommes-nous donc prêts à user nos vieux habits et à ne pas consommer au gré des modes vestimentaires afin de contrer les Wal-Mart de ce monde ? Dénoncer c'est bien beau, mais qu'aviez-vous sur le dos quand vous écoutiez le procès de Wal-Mart à la télévision l'autre soir ?

Simon Dallaire  
Montréal

### Un entrepôt ontarien

Voici une autre bonne raison de réfléchir sérieusement avant de laisser notre argent chez Wal-Mart. Cette compagnie possède deux entrepôts en Ontario. Un pour servir le marché ontarien, situé à Mississauga, et l'autre pour servir le marché québécois, à Cornwall, tout près de la frontière québécoise. Cet entrepôt fut construit sous le règne du gouvernement de Mike Harris, gouvernement qui a réduit considérablement les lois qui protégeaient les travailleurs les plus vulnérables. En plus de nous inonder de marchandises provenant de l'extérieur du Québec, Wal-Mart n'a pas eu la décence d'y construire l'entrepôt pour nous servir.

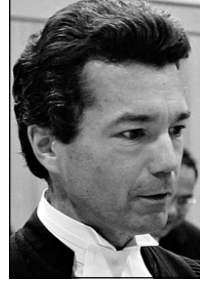
Daniel Boiteau  
Laval

## RÉPLIQUE

# Une opinion mal fondée

## Aucune preuve documentaire n'appuie la thèse que M. Pelletier aurait joué quelque rôle que ce soit dans le choix des agences de communication

GUY J. PRATTE



L'auteur est l'avocat de Jean Pelletier.

M. Yves Boisvert, Vous seriez renversé, écrivez-vous dans votre chronique du 23 novembre, si un juge s'avisait de dire qu'il n'existe pas une certaine preuve pour soutenir

les conclusions du commissaire Gommery, « seule porte juridique d'intervention ». Cette opinion est mal fondée pour deux raisons. Premièrement, et sans revenir sur toute la preuve pertinente, votre résumé des faits est incomplet et tendancieux. Deuxièmement, votre prémisse relativement au droit applicable est erronée.

Quant aux faits :  
1. M. Pelletier a dit publiquement depuis le début qu'il avait rencontré M. Guité pour discuter des projets à commanditer et des montants ;  
2. M. Quayle, sous-ministre en poste à l'époque, et M. Bilodeau, greffier adjoint du Bureau du conseil privé (BCP), ont témoigné qu'ils avaient été mis au courant des rencontres et n'y avaient rien vu d'inapproprié dans les circonstances. Au-

tant M<sup>me</sup> Bourgon, greffière du BCP en poste à l'époque, que M. Himmelfarb, actuel greffier, ont confirmé que dans la mesure où le sous-ministre concerné et le BCP étaient informés de ces rencontres, les règles pertinentes étaient respectées ;  
3. M. Marshall, actuel sous-ministre des Travaux publics, a témoigné qu'il aurait été négligent pour M. Guité de ne pas consulter M. Pelletier sur les commandites ;  
4. aucune preuve documentaire n'appuie la thèse que M. Pelletier aurait joué quelque rôle que ce soit dans le choix des agences de communication. La preuve documentaire prouve plutôt le contraire. En outre, tous les témoins qui ont assisté à certaines des réunions entre M. Guité et M. Pelletier confirment que ce dernier n'a joué aucun rôle dans le choix des agences. Or, c'est à ce niveau que le scandale trouve son envol, c'est-à-dire, au niveau de M. Guité, lequel, selon la preuve retenue par la Commission, a largement profité des faveurs qu'il avait consenties à ces mêmes agences ;  
5. quant à la gestion du programme, il existait quatre mécanismes de contrôle : (i) M. Guité qui, selon sa description de tâches détaillée, devait s'assurer que toutes les règles étaient suivies et qui recevait de ses supérieurs d'excellentes évaluations à chaque année ; (ii) le sous-ministre, qui est responsable des em-

ployés qui se rapportent à lui, directement ou indirectement ; (iii) le ministre, qui est responsable du département ; et (iv) le Conseil du trésor qui avait été explicitement mandaté par le premier ministre pour exercer une surveillance spéciale afférente à l'application des nouvelles règles touchant les contrats de communication ;

6. même M. Guité a admis que M. Pelletier ne l'avait jamais encouragé à violer quelque règle que ce soit ;  
7. pour sa part, M<sup>me</sup> Bourgon a témoigné que le seul signal à tirer du fait que M. Chrétien appuyait personnellement cette initiative était que les règles devaient être scrupuleusement respectées ;  
8. la preuve a démontré que le rapport de 1996 Ernst & Young relevant certaines lacunes n'a jamais été communiqué à qui que ce soit en dehors du Conseil du trésor, encore moins au bureau du premier ministre ou à M. Pelletier ;  
9. c'est M. Pelletier qui, en 2000, étant mis au courant pour la toute première fois de problèmes dans la gestion du « programme des commandites », en informa M. Chrétien, geste qui éventuellement mena à l'enquête interne de 2000 et au rapport de la Vérificatrice générale de 2002.  
Quant au droit : on aurait pu souhaiter que d'autres règles prévalent. Mais il est faux de dire que celles qui existaient ont été délibérément ou par négligence contournées par M. Pelletier. Or, juger quelqu'un sur la base de faits qui n'ont pas d'assises dans la preuve et en fonction de règles qui ne sont pas en vigueur constitue autant d'entorses aux principes de droit applicables. Ainsi, s'il existe « une seule porte juridique d'intervention », elle est toute grande ouverte.

Des économies directement du manufacturier

# Vente DE LIQUIDATION D'ENTREPÔT de Noël

Épargnez jusqu'à **75%**

NOTRE ENTREPÔT DÉBORDE ! JUSQU'À 8 000 000 \$ EN STOCKS DOIVENT ÊTRE VENDUS, PEU IMPORTE LE PRIX !

**Ensemble de jeu 3 en 1** échec, dames ou backgammon

**PRIX BENIX 10<sup>00</sup>\$** Prix comparable 39,99 \$

Ensemble de 4 sous-verre à photo en verre et son support en bois

**PRIX BENIX 6<sup>99</sup>\$** Prix comparable 17,99 \$

Ensemble de 3 assiettes de service de Noël

**9<sup>99</sup>\$ PRIX BENIX** Prix comparable 19,99 \$

Ensemble à coiffeuse de 5 pièces incluant un encadrement 4" X 6", 3 bouteilles à parfum et un plateau en miroir

**PRIX BENIX 19<sup>99</sup>\$** Prix comparable 39,99 \$

Des cadeaux pour illuminer votre temps des fêtes

Plateau pliant pour TV/lit

**PRIX BENIX 9<sup>99</sup>\$** Prix comparable 27,99 \$

Vase évasé « Newport » 30 cm de haut

**PRIX BENIX 9<sup>99</sup>\$** Prix comparable 19,99 \$

Boîte rotative à photo

Contient 76 photos de 4" x 6"

**PRIX BENIX 19<sup>99</sup>\$** Prix comparable 39,99 \$

Renne plaqué argent avec 6 chandelles Hauteur totale 12 po.

**PRIX BENIX 24<sup>99</sup>\$** Prix comparable 59,99 \$

Ensemble de 4 tasses à café irlandais en verre

**PRIX BENIX 9<sup>99</sup>\$** Prix comparable 14,99 \$

Ensemble de bol à punch en verre de 27 pièces

**PRIX BENIX 17<sup>99</sup>\$** Prix comparable 39,99 \$

Service de table de 47 pièces pour 8 personnes, en porcelaine de Chine « Classique de Noël »

Incluant : 8 grandes assiettes, 8 assiettes à salade, 8 bols à soupe, 8 tasses et soucoupes, plateau ovale, bol à légumes, crémier, sucrier avec couvercle et pot à café

**PRIX BENIX 59<sup>99</sup>\$** Prix comparable 169,99 \$

Le tire-bouchon original à prise douce Ouvre bouteille de vin avec coupe aluminium

**PRIX BENIX 13<sup>99</sup>\$** Prix comparable 39,99 \$

Fabriqué en Italie Ensemble de 4 verres à pieds et de verres de bar

Verre à pieds de 7 1/2 onces  
Verres à vin de 7 1/2 onces  
Flûtes à champagne de 5 1/2 onces  
Verres à gin 12 onces  
Verres à whisky 11 onces

**PRIX BENIX 17<sup>99</sup>\$** Prix comparable 39,99 \$

Assiette à service en 5 sections avec plateau

**PRIX BENIX 19<sup>99</sup>\$** Prix comparable 49,99 \$

Ensemble à Martini 6 pièces

**PRIX BENIX 19<sup>99</sup>\$** Prix comparable 59,99 \$

Ensemble de 4 boîtes en acier inoxydable avec couvercles en acrylique

**PRIX BENIX 29<sup>99</sup>\$** Prix comparable 79,99 \$

Ensemble de 3 poêles à frire «Teflon» Antiadhésives, 8", 10" et 12"

**PRIX BENIX 19<sup>99</sup>\$** Prix comparable 49,99 \$

Porte-bouteilles «Jazz» pour 6 bouteilles à vin

**PRIX BENIX 24<sup>99</sup>\$** Prix comparable 59,99 \$

Plateau de service à 2 étages « Cortina » Hauteur totale 14 po.

**PRIX BENIX 29<sup>99</sup>\$** Prix comparable 59,99 \$

Ménagère 3 pièces « Omega » avec accents et support en acier inoxydable

**PRIX BENIX 8<sup>99</sup>\$** Prix comparable 29,99 \$

Fabriqué en Italie Essoreuse à salade

**PRIX BENIX 9<sup>99</sup>\$** Prix comparable 14,99 \$

Bouilloire à sifflet en acier inoxydable « Satin Elegance »

**PRIX BENIX 15<sup>00</sup>\$** Prix comparable 45,99 \$

Wares & Wares Support à 12 pots à épices

**PRIX BENIX 29<sup>99</sup>\$** Épices non comprises  
Prix comparable 49,99 \$

Pierre à grillade

**PRIX BENIX 19<sup>99</sup>\$** Prix comparable 39,99 \$

Soyez prêt pour le temps des fêtes

Ensemble Wok anti-adhésif de 3 pièces

**PRIX BENIX 9<sup>99</sup>\$** Prix comparable 27,99 \$

**Seville** PHILIPPE RICHARD PROFESSIONAL

Batterie de cuisine inoxydable antiadhésive 16 morceaux avec poignées en acier inoxydable et couvercles en verre trempé

**PRIX BENIX 89<sup>99</sup>\$** Prix comparable 299,99 \$

**Firenze** LE SUMMUM EN PERFORMANCE CULINAIRE

Design italien

Batterie de cuisine de 10 pièces en acier inoxydable 18/10 avec fond triple couche

**PRIX BENIX 138<sup>00</sup>\$** Prix comparable 699,99 \$

**MEILLEURS PRIX !**  
Benix & Co. importe directement des manufacturiers outre-mer, sans intermédiaire, et vous fait profiter des économies !

**QUALITÉ SUPÉRIEURE !**  
Nous sommes fiers de vous offrir la meilleure qualité au bas prix ! Personne ne peut offrir une telle qualité à un tel prix !

**PLUS DE CHOIX !**  
Avec une sélection de milliers d'articles, Benix est le plus important fournisseur d'articles de marque pour la cuisine, la table et les cadeaux.

**PRIX GARANTIS !**  
Montrez-nous un article identique à un prix plus bas et non seulement nous égalons le prix, mais nous vous donnerons un rabais additionnel de 10 % !

Avec ses 90 magasins partout au Canada, Benix est le leader des marques de qualité pour la maison, à des PRIX IMBATTABLES !

**BENIX & CO.**

Importateurs d'articles ménagers de qualité

**ENTREPÔT DE MONTREAL**

7335, boul. Décarie, angle Jean-Talon et métro Namur

**ENTREPÔT DE KIRKLAND**

Autoroute 40 Ouest, sortie chemin Sainte-Marie

**ENTREPÔT DE LAVAL**

Sortie Mega-Centre Notre Dame

**ENTREPÔT DE SAINT LÉONARD**

6856 Rue Jean Talon E.

Lundi au vendredi 9 h à 21 h • Samedi de 9 h à 17 h • Dimanche de 10 h à 17 h

Montréal Centre commercial Boulevard, Le Faubourg Sainte-Catherine, Les Halles de la Gare • Saint-Laurent La place Vertu Longueuil Place Longueuil • Dollard-des-Ormeaux Galerie des Sources • St-Hyacinthe Galeries St-Hyacinthe Joliette Galeries Joliette • Saint-Jerome Carrefour de Nord • Trois-Rivières Centre Les Rivières

Limite d'un super spécial par famille, jusqu'à épuisement des stocks. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Super spéciaux disponibles tant qu'il y en aura. Certains articles peuvent ne pas être disponibles dans tous les magasins. Venez tôt pour un plus grand choix. En cas d'erreur d'impression, les articles seront vendus au prix en vigueur.